L'habitation et le logement social et communautaire en Mauricie : Portrait de la situation et mobilisation des connaissances

Se loger en Mauricie :

Regard sur les réalités et besoins des groupes de populations en situation de vulnérabilité sociale









Cette étude a été rendue possible grâce à la contribution financière des partenaires suivants :

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) en vertu du Fonds de recherche et de la planification de la Stratégie nationale sur le logement. « Les opinions, analyses, interprétations et recommandations présentées sont celles du ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la SCHL. »

Consortium en développement social Mauricie, dans le cadre de son entente sectorielle en développement social. Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, par les fonds reçus du Secrétariat à la condition féminine.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ), dans le cadre du plan d'action de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

ÉQUIPE DE RECHERCHE	
Consortium en développement social Mauricie (Consortium) Promoteur et fiduciaire du projet	Stéphanie Milot, coordonnatrice
Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) Direction et réalisation de la recherche	Lise St-Germain, directrice Laura-Kim Dumesnil, Lucie Lafrance et Marie-Pier St-Louis, professionnelles de recherche
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ). Direction santé publique et responsabilité populationnelle Contribution à la collecte et analyse des données (trois volets)	Caroline Marcoux, agente de planification, programmation et recherche Maude-Amie Tremblay, conseillère en santé environnementale
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) Expertise ADS+	Joanne Blais, directrice

Membres du comité de suivi et experts consultés

Le comité de suivi inclut les partenaires de la recherche, auxquels s'ajoutent :

Richard Maziade, président, Fédération régionale des OSBL en habitation de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Il est aussi porte-parole des propriétaires de résidences privées pour aînés (RPA) de la Maurice et du Centre-du-Québec. **Jimmy Ducasse**, directeur général, Office municipal d'habitation de Trois-Rivières.

Claude Jalette, coordonnatrice, InfoLogis Mauricie.

Collaboration au portrait statistique :

Frédéric Lemay, technicien en recherche, CIUSSS MCQ, Direction de santé publique. **Louise Lemire**, collaboratrice de recherche, spécialiste de données quantitatives, CRSA. **Véronique Lamothe**, conseillère en gestion, Société d'habitation du Québec (SHQ).

DROIT DE REPRODUCTION

©CRSA, 2024

ISBN: 978-2-924046-75-3 (version numérique PDF)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec. 2024

Pour citer ce document :

St-Louis, Marie-Pier, Lucie Lafrance et Lise St-Germain. 2024. Se loger en Mauricie: Regard sur les réalités et les besoins des groupes de populations en situation de vulnérabilité sociale. Dans le cadre de la recherche L'habitation et le logement social et communautaire en Mauricie: Portrait de la situation et mobilisation des connaissances, Rapport déposé aux partenaires du projet coordonné par le Consortium du développement social Mauricie, Centre de recherche sociale appliquée (CRSA), 52 p.

Les cahiers thématiques de recherche sont disponibles sur les sites suivants : lecrsa.ca | consortium-mauricie.org | tcmfm.ca



TABLE DES MATIÈRES

ORIGINE ET ORIENTATIONS DE L'ETUDE	3
Émergence du projet de recherche	3
Intention de recherche	4
Approche et orientations	4
Méthodologie de recherche	5
Les trois volets de l'étude et questions de recherche	6
Les enjeux, limites et points forts de la méthode	8
Les cahiers thématiques des résultats de recherche	8
SE LOGER EN MAURICIE : REGARD SUR LES RÉALITÉS ET BESOINS DES GROUPES DE POPULATIONS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SOCIALE	9
Méthodologie pour la collecte auprès des personnes et des ressources	10
Populations ciblées et personnes rencontrées dans les territoires	10
Profil des personnes des groupes de populations cibles rejointes	12
Groupes de discussion auprès des intervenantes et des intervenants	13
Déroulement des entrevues et thèmes abordés	13
Thèmes de discussion abordés lors des entrevues	13
Traitement et analyse des données	14
RÉSULTATS DE LA COLLECTE DE DONNÉES AUPRÈS DES PERSONNES RENCONTRÉES	15
Quelques clés de lecture	15
Faits marquants des entrevues	15
LE POINT DE VUE DES PERSONNES RENCONTRÉES	16
La satisfaction générale et les compromis des personnes	16
L'accessibilité au logement : des parcours à obstacles	18
La sécurité	34
Les ressources et l'accompagnement	38
PRINCIPAUX CONSTATS PAR GROUPES DE POPULATIONS CIBLÉES	41
PRINCIPAUX CONSTATS SPÉCIFIQUES AUX FEMMES	46
CONCLUSION	48
RÉFÉRENCES	50





ORIGINE ET ORIENTATIONS DE L'ÉTUDE

Émergence du projet de recherche

Le Consortium en développement social de la Mauricie (Consortium) anime une concertation intersectorielle régionale de laquelle est issu le comité régional en habitation qui regroupe une douzaine d'organisations institutionnelles, municipales et communautaires. Ensemble, ils unissent leurs forces pour améliorer les conditions de vie, la vitalité des territoires et prévenir les inégalités sociales et la pauvreté.

En 2020, le Consortium a mobilisé plusieurs partenaires régionaux autour du projet de recherche L'habitation et le logement social et communautaire en Mauricie : Portrait de la situation et mobilisation des connaissances. Le Centre de recherche sociale appliquée (CRSA) a été mandaté pour réaliser l'étude avec la collaboration des partenaires du projet.

La priorité de l'habitation est inscrite depuis plusieurs années dans les orientations du Consortium ainsi que dans les instances locales s'y rattachant. Toutefois, le contexte de la crise du logement exacerbée par la pandémie a été favorable à une plus large mobilisation des acteurs et des actrices de la région autour de ce projet. D'ailleurs, les premiers résultats ont été présentés lors du Rendez-vous sur l'habitation et le logement social en Mauricie le 2 juin 2022 auquel plus de 115 personnes issues du milieu municipal, du réseau communautaire, du réseau public (divers ministères) et autres structures de concertation ont participé. La synthèse de cette journée est disponible sur le site Internet du Consortium (https://consortium-mauricie.org/file/synth--se_rdv-habitationlsc_vf.pdf).

Intention de recherche

Ultimement, ce projet a comme intention:

- D'approfondir les connaissances sur les réalités et les besoins de groupes de populations cibles.
- De mobiliser les connaissances acquises par les partenaires, et favoriser une compréhension partagée des besoins des populations cibles.
- De renforcer la concertation intersectorielle et multiplier les initiatives en matière d'habitation et de logement social et communautaire favorisant l'accessibilité, la qualité de l'habitation et le soutien aux populations ayant des besoins particuliers.

Approche et orientations

Une approche de mobilisation des connaissances est privilégiée dans ce projet de recherche collaborative. La méthode, tant quantitative que qualitative, guide la démarche qui s'intéresse à la fois aux données issues des expériences vécues par les personnes directement concernées, aux données recensées dans les milieux de pratique et celles issues de sources plus formelles et académiques. Des allers-retours entre l'équipe de recherche et les différentes parties prenantes ont favorisé un ancrage sur les enjeux en constante évolution pendant la recherche et l'identification de pistes d'action favorables aux objectifs de changements souhaités. Le Rendez-vous régional a été à cet effet un espace privilégié de partage et de mobilisation des connaissances.

L'approche d'analyse différenciée selon les sexes intersectionnelle (ADS+) a été considérée dans cette étude. Lorsque les données ventilées selon les sexes étaient disponibles, nous avons mis en évidence des encadrés ADS+ pour faire ressortir, dans les résultats, les éléments spécifiques aux femmes et aux différentes oppressions vécues.

L'analyse différenciée selon les sexes, communément appelée ADS est une méthode d'analyse qui sert à évaluer les répercussions éventuelles de politiques, de programmes ou d'initiatives sur des femmes et des hommes d'horizons divers, en tenant compte du genre. Le + fait référence à l'intersectionnalité, soit à l'intersection des variables (facteurs identitaires : âge, statut d'autochtone, statut d'immigration/absence de statut, identité de genre, orientation sexuelle, racisation, présence d'un handicap, classe sociale, etc.), qui peut renforcer les inégalités ou en faire naître des nouvelles.

Source: boiteaoutilsmauricie.org



Méthodologie de recherche

L'état de situation sur l'habitation et le logement en Mauricie a été réalisé à partir d'une méthodologie mixte qui comprend trois volets.

Le premier volet, statistique, examine les données du dernier recensement ainsi que les données colligées par les organisations à partir d'indicateurs ciblés qui permettront d'observer l'évolution de la situation depuis le dernier Portrait de l'habitation en Mauricie - Bilan, besoins et perspectives réalisé par le Consortium en développement social en 2010. Il apportera aussi un éclairage sur des réalités nouvelles qui ont émergé dans les dernières années ou d'autres qui se transforment.

Le deuxième volet, de nature qualitative, s'intéresse aux vécus et aux points de vue des groupes cibles de populations en situation de vulnérabilité en ce qui a trait à leur capacité de se loger adéquatement et selon leurs besoins et réalités. Ce volet est réalisé par des entretiens de groupes et individuels auprès des personnes issues des groupes cibles de populations ainsi qu'auprès d'intervenantes et d'intervenants qui les accompagnent au sein de diverses ressources du territoire. Des personnes ou des organisations clés ont aussi été rencontrées, entre autres, pour saisir les réalités émergentes ou concernant un enjeu précis.

Le troisième volet s'intéresse aux politiques publiques qui peuvent soutenir les réponses aux réalités et besoins de logement et de manière spécifique pour les groupes cibles de populations. Un survol des politiques existantes aux paliers fédéral, provincial et municipal a été fait et présenté sous forme de cartographie. Il s'agit principalement d'une recension par analyse documentaire qui est une photographie à un temps donné puisque les politiques publiques sont évolutives et assujetties à des changements de gouvernance politique. En concordance avec l'approche de mobilisation des connaissances, un examen des revendications portées par les organisations et groupes de pression sur les politiques publiques a aussi contribué à l'analyse de ce volet.

Le tableau suivant présente de manière synthèse les volets, les questions de recherche et la méthode associée.

Les trois volets de l'étude et questions de recherche

Ce que l'on cherche à connaitre à travers un projet en trois volets		
1	2	3
Portrait statistique du logement en Mauricie	Réalités et besoins auprès de groupes cibles de populations	Survol des politiques publiques en matière de logement
Quels sont les changements depuis la publication par le Consortium du Portrait de l'habitation en Mauricie - Bilan, besoins et perspectives (2010)? Quels ont été les opportunités et les obstacles rencontrés en matière d'habitation et de logement social et communautaire?	Quels sont les réalités et besoins actuels des groupes cibles de populations selon le point de vue des personnes concernées et des intervenantes et des intervenants? Quelles sont les actions collectives à développer pour répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité?	Quelle place occupe le logement dans les politiques publiques aux différents paliers gouvernementaux et au regard des populations cibles?
Méthode quantitative	Méthode qualitative par groupes de discussion, entrevues et recension des écrits	Méthode qualitative par analyse documentaire

Choix des groupes cibles de populations en situation de vulnérabilité sociale

Que ce soit en raison de leurs conditions sociales, économiques, de leurs caractéristiques sociodémographiques ou encore identitaires, ethniques et culturelles, certains groupes de populations sont plus susceptibles d'être marginalisés, racisés, discriminés et exposés aux inégalités sociales à l'égard de plusieurs dimensions de leur vie, dont le logement. Ces populations sont par conséquent en situation de vulnérabilité sociale. C'est le cas des populations ciblées de ce projet. Ces constats ont été relevés précisément dans l'étude exploratoire Veille sur les inégalités sociales en contexte de pandémie. Le point de vue des Mauriciens et Mauriciennes pendant la première année de la pandémie (2021), laquelle a été menée par les mêmes partenaires. Aussi, soit certains de ces groupes représentent une proportion importante de la population en Mauricie, soit leurs contextes de vie soulèvent des enjeux spécifiques de la problématique d'accès au logement. C'est pourquoi nous avons souhaité mieux connaître leurs réalités et besoins et ainsi réfléchir de manière plus inclusive les réponses en matière de logement.

Groupes de populations ciblées

Personnes immigrantes et/ou racisées: personnes établies au Canada depuis peu, habituellement moins de cinq ans (cmhc-schl.gc.ca) et vivant sur le territoire de la Mauricie au moment de l'entrevue. Les personnes et les groupes racisés peuvent rencontrer des obstacles d'ordre social, politique ou économique en raison de préjugés, à leur égard, fondés sur la race.

Personnes autochtones: personnes issues des Premières Nations, des peuples Inuit ainsi que les Métis vivant en communauté (appelé Réserve dans les politiques publiques fédérales) ou hors communauté, surtout en milieu urbain. Cette étude concerne seulement les personnes issues des Premières Nations ayant le statut Indiens inscrits ou non inscrits. Dans le cadre du projet, nous avons surtout rencontré les Premières Nations Atikamekw qui sont plus présentes dans la Mauricie qu'ils vivent en communauté ou dans les milieux urbains.

Personnes aînées à faible revenu: les personnes âgées de plus de 65 ans se percevant comme en situation de faible revenu, de précarité ou de pauvreté et vivant dans une résidence à titre de locataire ou propriétaire, en résidence privée pour aînés (RPA) ou en chambre, sur le territoire de la Mauricie au moment de l'entrevue.

Personnes marginalisées: personnes qui se perçoivent avec des difficultés sur le plan de la santé mentale; personnes vivant différentes formes de dépendance; personnes en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle, c'est-à-dire qui n'ont pas de logement stable approprié ni la possibilité et les moyens ou la capacité de s'en procurer (peuvent vivre dans la rue, dans des refuges, en appartement supervisé ou en chambre ou en hébergement chez un proche). Ces personnes sont marginalisées du fait qu'elles vivent une ou plusieurs de ces conditions.

Femmes fuyant une situation de violence conjugale: toutes femmes, avec ou sans enfants, se percevant en situation de violence conjugale ou postconjugale sous toutes ses formes (économique, physique, psychologique, verbale, etc.) et fuyant cette situation (ayant ou non dénoncé et entrepris des démarches juridiques).

Plusieurs définitions sont repérées de : https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/strategie-nationale-sur-le-logement--glossaire-des-termes-courants

D'autres groupes de populations sont en situation de vulnérabilité au regard du logement en raison de différents facteurs identitaires, culturels, de genre ou autres conditions. C'est le cas par exemple des personnes en situation de handicap, des femmes locataires prises dans des situations d'abus de pouvoir ou de violences, des personnes vivant en chambre, des personnes issues des communautés LGBTQ+ (lesbiennes, bisexuelles, transgenres, bispirituelles, intersexuées, non binaires ou autres identités de genre). Bien que nous n'ayons pas systématiquement consulté ces populations, nous évoquerons certaines réalités recensées dans les écrits, ou nommées lors des groupes de discussion soit par des personnes elles-mêmes ou par des intervenant.e.s.

Les enjeux, limites et points forts de la méthode

Cette étude s'est échelonnée sur une période de trois ans débutant à l'automne 2021 et se terminant à l'hiver 2023. Entre la première phase de collecte de données (tour d'horizon des politiques publiques, entrevues avec les groupes de populations (2021-2022), l'analyse des données sociodémographiques (2022-2023)) et la réalisation de l'inventaire du logement social et communautaire (2023), la crise n'a cessé d'évoluer et les données étaient constamment en mouvance. Cet enjeu s'est présenté comme un défi important pour lier tous les contenus analysés. Par ailleurs, l'action en matière de logement social et communautaire et plus globalement sur l'ensemble des enjeux entourant la crise du logement a fait pression sur le processus de recherche. Comme l'approche se voulait dans une stratégie de mobilisation des connaissances empiriques, les besoins d'actions ont été considérés tout au long du processus qui initialement était prévu sur un an. Au terme de ce processus, cette mobilisation et l'ancrage sur les données empiriques sont une force de cette étude.

Les cahiers thématiques des résultats de recherche

Les résultats de la recherche sont présentés en divers cahiers thématiques. Ces derniers peuvent être consultés de manière indépendante les uns des autres.

Liste des cahiers thématiques :

- Cahier d'introduction. Présentation de la recherche et de la problématique de l'habitation et du logement social et communautaire en Mauricie.
- **Portrait** de l'habitation et du logement social et communautaire en Mauricie : Quelques données sociodémographiques pour clarifier la réalité mauricienne.
- Se loger en Mauricie: Regard sur les réalités et besoins des groupes de populations en situation de vulnérabilité sociale.
- Survol des politiques publiques en matière d'habitation et de logement social et communautaire.
- État de situation sur le logement social et communautaire en Mauricie.





SE LOGER EN MAURICIE : REGARD SUR LES RÉALITÉS ET BESOINS DES GROUPES DE POPULATIONS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ SOCIALE

Par ce cahier, nous souhaitons mettre en lumière les réalités vécues en matière de logement par les groupes de populations vulnérables dans une perspective d'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle. Le point de vue des personnes concernées est important pour éclairer la compréhension fine des situations problèmes problématiques et la recherche de solution. Cette section est la voix des personnes et des ressources qui les accompagnent.

Ce cahier porte plus spécifiquement sur les résultats de la collecte de données qualitatives auprès des groupes de populations ciblées. Ces résultats apportent un point de vue sur les enjeux d'accessibilité et de qualité du logement à partir du vécu des personnes directement concernées et des ressources qui les accompagnent. Vécu exacerbé par le contexte de la pandémie et de la crise du logement dont la problématique est exposée dans le Cahier d'introduction. Présentation de la recherche et de la problématique de l'habitation sociale et communautaire en Mauricie. Pour leur part, les données populationnelles sont disponibles dans le cahier de recherche Portrait de l'habitation et du logement communautaire en Mauricie : Quelques données sociodémographiques et de l'habitation pour éclairer la réalité mauricienne et viennent appuyer les réalités vécues. Ces réalités posent des enjeux dans la réponse offerte en matière de logement. Ceux-ci sont mis en relief dans le cahier l'État de situation sur le logement social et communautaire en Mauricie.

La première section de ce cahier expose le contexte et les particularités dans lesquelles s'est déroulée la collecte de données auprès des personnes. La seconde partie présente les résultats selon le profil des personnes appartenant aux groupes cibles ou aux organismes qui les soutiennent ou les accompagnent. La dernière partie de ce cahier propose un commentaire analytique des enjeux discutés.

Ce cahier intègre aussi des informations relatives à certains autres groupes de populations non ciblées par l'étude, mais dont les enjeux et réalités ont été discutés par les personnes ou les ressources lors des groupes de discussion. Des informations issues de la littérature permettent d'éclairer la réalité de ces groupes de populations. Ces informations seront mises en évidence dans le texte par des encadrés.



MÉTHODOLOGIE POUR LA COLLECTE AUPRÈS DES PERSONNES ET DES RESSOURCES

Une approche exploratoire et qualitative a guidé le processus de collecte de données. L'intention de faire entendre la voix des personnes concernées pour mieux comprendre les multiples réalités vécues par les groupes de populations ciblées fonde notre démarche et marque l'originalité de cette étude. L'exploration a permis un tour d'horizon large auprès de différents groupes en situation de vulnérabilité et un accès direct et inusité aux expériences vécues.

Une approche exploratoire et qualitative fondée sur le point de vue des personnes

Pour rejoindre le plus grand nombre de personnes, nous avons privilégié des groupes de discussion. Ceux-ci ont été complétés par des entretiens individuels ce qui a permis de réduire les obstacles à la participation des personnes qui n'ont pu se joindre aux groupes de discussion.

Populations ciblées et personnes rencontrées dans les territoires

L'échantillon de population souhaité est intentionnel, c'est-à-dire choisi en fonction de la pertinence du sujet et volontaire. Nous avons cherché à regrouper, dans un territoire donné, des personnes ayant des réalités similaires dans les groupes de discussion. Cependant, même si à Shawinigan par exemple, nous avons rencontré surtout des personnes vivant avec des problèmes de dépendances ou de santé mentale, on peut retrouver dans les autres groupes de discussion des personnes ayant ces caractéristiques. Il en va de même pour les autochtones qui composaient le groupe de La Tuque, parce qu'elles y sont nombreuses; plusieurs autochtones vivent à Trois-Rivières et les membres de ces communautés se déplacent entre divers milieux de vie (en communauté ou en milieu urbain).

Le portrait vise à documenter les conditions d'habitation dans l'ensemble de la région de la Mauricie. Combiner les préoccupations territoriales, la diversité recherchée des populations et des problématiques a comporté un important défi dans la construction de l'échantillon, la planification et l'organisation des groupes de discussion.

Par ailleurs, une même personne aurait pu participer à plus d'un groupe cible de population en raison de l'intersection des variables qui les touchent. Par conséquent, les groupes de discussion n'étaient pas exclusifs à une seule réalité. Par ailleurs, l'objectif de ces invitations ciblées était d'avoir des groupes suffisamment homogènes pour que les personnes se sentent à l'aise de s'exprimer sur une réalité commune. L'angle priorisé de regroupement des

personnes a donc été leur affiliation à un groupe cible plutôt que leur territoire d'appartenance. Il s'avérait trop complexe de composer des groupes de discussion en tenant compte à la fois des territoires d'appartenance et des caractéristiques des populations cibles.

Des enjeux de recrutement ont incité à revoir la stratégie de départ qui prévoyait de ne réaliser que des groupes de discussion en présentiel. Plusieurs facteurs ont fait obstacles dont le climat hivernal, les enjeux de transport et de la mobilité pour certaines personnes (personnes aînées surtout) ou le contexte de pandémie. Ainsi pour contourner ces obstacles et faciliter la participation des personnes, nous avons ajouté des entrevues individuelles téléphoniques ainsi qu'un groupe de discussion à distance avec les personnes autochtones.

Pour rejoindre les personnes, nous avons constitué une liste d'organismes susceptibles de les rejoindre, puis nous avons fait appel à la collaboration de ces organismes pour lancer l'appel à la participation. Les personnes intéressées étaient invitées à s'inscrire auprès des membres de l'équipe de recherche responsable de la collecte de données. Le Consortium en

- 5 groupes de discussion
- 7 entrevues individuelles
- 39 personnes représentatives des groupes de populations ciblées rencontrées au total

développement social a joué un rôle clé d'intermédiaire entre l'équipe du CRSA et les organismes actifs dans les territoires. Une fois les personnes ciblées et informées, l'équipe du CRSA a pris le relais pour confirmer les rendez-vous, s'assurer de leur participation volontaire et organiser les groupes de discussion. Le recrutement s'est déroulé selon les règles éthiques de la recherche avec les êtres humains. Une allocation de participation variant entre 20 \$ et 40 \$, selon la durée de l'entrevue, a été remise aux personnes issues des groupes de populations cibles.

La collecte de données s'est déroulée entre les mois d'octobre 2021 et de février 2022.

Au total, 39 personnes issues des groupes de populations cibles ont été rencontrées par le biais de cinq groupes de discussion et 7 entrevues individuelles. Le tableau suivant expose la répartition territoriale des groupes de discussion selon la population ciblée :

Personnes rencontrées selon les territoires d'appartenance, particularités de la collecte de données et composition du groupe			
Personnes marginalisées (santé mentale, dépendance, itinérance)			
1 groupe de discussion (ville de Shawinigan)	Plusieurs personnes vivent seules ou en situation d'instabilité résidentielle. La grande majorité des personnes disent vivre avec des problèmes de santé. Même s'il y avait autant d'hommes que de femmes, les hommes se sont davantage exprimés lors du groupe de discussion.		
1 groupe de discussion (MRC Maskinongé)	Réalité rurale. Le groupe était représenté par autant d'hommes que de femmes. Plusieurs vivaient en couple sans enfants. Quelques personnes étaient retraitées. La majorité des personnes disent vivre avec des problèmes de santé.		
Personnes autochtones (hors communauté et en communauté)			
2 groupes de discussion (un en personne, un sur la plate-forme ZOOM) (ville de La Tuque)	Les personnes rencontrées ont des périodes hors communauté et d'autres en communauté autochtone. Le groupe était très diversifié autant au niveau de la représentativité des hommes et des femmes, de l'âge ou de la situation matrimoniale (personne vivant seule, en couple ou avec enfants).		
Personnes immigrantes et/ou racisées			
1 groupe de discussion (ville de Trois-Rivières) 2 entrevues individuelles	Toutes les personnes étaient au Québec depuis 5 ans ou moins et avaient de jeunes enfants. C'étaient majoritairement des femmes.		



(MRC des Chenaux)	Toutes les personnes rencontrées étaient racisées. Une des personnes était salariée et les autres étaient sans emploi.	
Personnes aînées à faible revenu		
5 entrevues individuelles (MRC des Chenaux et Trois-Rivières)	Personnes aînées en situation de pauvreté. Elles vivent toutes seules. Leurs revenus sont légèrement plus élevés que ceux des autres personnes rencontrées, c'est-à-dire qu'ils sont supérieurs à 20 000 \$.	
Femmes fuyant une situation de violence conjugale		
S.O.	Il n'a pas été possible de réunir ce groupe de femmes dans le cadre d'un groupe de discussion. Une recension ciblée des écrits a été prise en compte dont un rapport de recherche évoquant le point de vue de 28 femmes en situation de violence postséparation.	

Le bassin de participantes et de participants se compose des personnes déjà rejointes par les organismes recruteurs. Le contexte pandémique et la vulnérabilité des populations ciblées ont limité l'appel à la participation plus largement à l'extérieur des organismes recruteurs. Par ailleurs, il a été plus difficile de mobiliser et recruter les personnes vivant en milieu rural. Les efforts pour adapter les stratégies de la collecte en ajoutant des entrevues individuelles téléphoniques ou sur la plate-forme ZOOM ont permis de réduire cette limite rencontrée.

Profil des personnes des groupes de populations cibles rejointes

Parmi les 39 personnes rencontrées :

- 54 % s'identifient comme femme, 42 % s'identifient comme homme et 4 % ne s'identifient pas comme homme ou femme.
- 44 % des personnes ont plus de 55 ans.
- 61 % habitent dans un logement privé.
- 33 % habitent un logement social.
- 54 % vivent seules.
- 45 % vivent avec des conditions de santé mentale.
- 53 % ont un revenu de moins de 15 000 \$ par année.
- 71 % affirment vivre de la discrimination liée à leur identité sexuelle ou culturelle, leur apparence ou leur handicap.
- 25 % vivent avec des enfants.





Groupes de discussion auprès des intervenantes et des intervenants

Deux groupes de discussion regroupant des personnes œuvrant au sein de ressources (communautaires ou institutionnelles) dans des postes de direction ou d'intervention ont eu lieu. L'un réunissait des organismes régionaux et l'autre des organismes locaux qui accompagnent directement les populations ciblées. Ces groupes se sont tenus par le biais de la plate-forme ZOOM. En cours de collecte de données s'est ajouté un groupe de discussion exploratoire sur un angle mort qui est ressorti pendant la collecte de données, soit la réalité des chambreurs et des chambreuses. Nous avons complété les groupes de discussion avec cinq entrevues individuelles. Les personnes participantes ont été sollicitées à partir d'une liste d'organismes ciblés en fonction de leur capacité à se prononcer sur les enjeux discutés du fait qu'elles accompagnent directement des personnes en matière de logement ou parce que leur mission est directement liée à cet enjeu.

26 personnes provenant d'organisations œuvrant avec les populations ciblées ont été rencontrées.

Un regard spécifique sur les réalités des femmes issues de certaines catégories de population. Afin de compléter les données recueillies, nous avons considéré une recension de littérature ciblée portant sur les enjeux du logement spécifiquement pour certains groupes de femmes. La source principale de cette recension est un document réalisé conjointement par le CRSA et ConcertAction Femmes Estrie qui visait à documenter les effets du logement sur la santé et le bienêtre des femmes (Seery et collab., 2022).

Déroulement des entrevues et thèmes abordés

La collecte de données s'est déroulée pendant la pandémie. Pour cette raison, les entrevues avec les ressources ont été planifiées à distance. Toutefois, pour les personnes issues des groupes de populations ciblées, il nous apparaissait plus difficile de faire les entrevues à distance en raison de leur condition de vulnérabilité sociale. Nous avons donc privilégié les rencontres en présence en respectant et en appliquant toutes les règles sanitaires en cours. Les personnes étaient informées de ces règles au moment de la confirmation de la rencontre et les consignes sanitaires rappelées lors de chaque entrevue.

Thèmes de discussion abordés lors des entrevues

À l'exception du premier thème, les mêmes sujets ont été abordés avec les populations ciblées et avec les intervenants et les intervenantes.

- La satisfaction ressentie au regard des conditions de logement (populations ciblées).
- Les enjeux de qualité, d'accessibilité, de sécurité, de salubrité.
- L'environnement du logement, la proximité des services, les liens avec la communauté.
- Les conditions de logement dans le contexte des changements climatiques.
- Les besoins des personnes en matière de logement.

- Les ressources et les programmes.
- L'accompagnement et le soutien des personnes.
- Les pistes d'action possibles pour améliorer la qualité et l'accessibilité des logements pour les groupes de populations concernées.
- Autres préoccupations possibles.

Les personnes issues des groupes de populations ciblées se sont ainsi exprimées sur leur expérience vécue alors que les ressources intervenantes ont partagé leurs perceptions, leurs observations à partir de leur expérience d'accompagnement.

Lors des entrevues avec les personnes issues des groupes de populations cibles, la technique du photolangage a été utilisée à partir d'une banque d'images associées à l'habitation. Cette méthode a favorisé plus facilement la prise de parole et a servi d'élément déclencheur pour lancer la discussion.

Les entrevues se sont majoritairement déroulées en présence de 2 personnes dont une avait le rôle principal d'animation et la seconde, un rôle de soutien. Cette stratégie d'animation en dyade a permis de mieux gérer les groupes de discussion et des situations imprévues.

Traitement et analyse des données

Des synthèses d'entretiens ont été faites. Pour les groupes de discussion plus denses, en raison du plus grand nombre de personnes participantes, les entrevues ont été retranscrites pour les fins de synthèse. Le contenu des synthèses a été catégorisé à partir des thèmes d'entrevues, mais aussi des thèmes émergents lors des entrevues. Une grille comparative par groupe de populations ciblées a été produite afin de pouvoir analyser en parallèle l'ensemble des données, en dégager les tendances communes et les éléments spécifiques à certains groupes de populations.

Une présentation des données préliminaires a été réalisée en juin 2022 lors du Rendez-vous régional sur l'habitation et le logement social et communautaire, suivi d'un atelier qui avait pour but de valider les contenus de l'analyse et de bonifier certains aspects à approfondir.







RÉSULTATS DE LA COLLECTE DE DONNÉES AUPRÈS DES PERSONNES RENCONTRÉES

QUELQUES CLÉS DE LECTURE

Cette section présente les résultats des groupes de discussion. Nous avons regroupé les points de vue des groupes de populations ciblées et ceux des intervenantes et des intervenants. Les résultats sont structurés à partir des thématiques discutées.

Pour chacun des thèmes discutés, nous présentons les résultats transversaux à tous les groupes de populations ciblées puis les spécificités de certains groupes touchés par un enjeu thématique. La comparaison des réalités vécues par groupe de populations ciblées est mise en lumière dans un tableau synthèse à la fin de la présentation des résultats.

Le contenu est présenté pour donner la voix aux premières concernées, soit les populations ciblées par cette étude. Le point de vue des intervenants et des intervenantes est intégré à ces résultats. Les citations mises en exergue permettent de distinguer les propos des personnes et ceux des intervenant.e.s. Des encadrés issus de la recension ciblée complètent les enjeux discutés en mettant l'accent sur les réalités des femmes.

Avant de présenter de manière détaillée chacun des thèmes abordés, nous souhaitons exposer quelques faits marquants des entrevues.

FAITS MARQUANTS DES ENTREVUES

- Lors des entrevues, les personnes issues des divers groupes de populations choisissaient une image qui représente le sentiment que leur procure leur logement. Étonnamment, elles ont exprimé être satisfaites de leurs conditions de logement, même si leurs propos ont rapporté par la suite divers compromis et difficultés vécues au regard de leur réalité de résidence.
- Un grand nombre (53 %) des personnes rencontrées ont un revenu de moins de 15 000 \$ par année. Pourtant, **peu d'entre elles bénéficient d'un logement subventionné** (33 %).

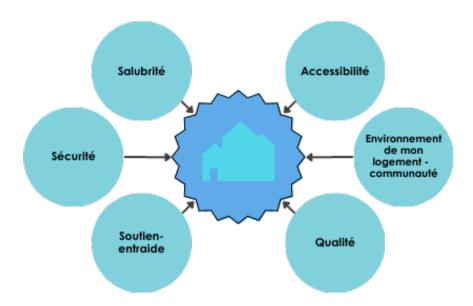
- Plusieurs groupes de personnes (les autochtones, les personnes racisées, celles issues de l'immigration, les familles, les personnes très pauvres) ont exprimé avoir vécu des **expériences de discrimination et des préjugés** à leur égard.
- Les femmes sont particulièrement touchées par l'enjeu de sécurité. Elles sont plus vulnérables face aux mauvais traitements des propriétaires. La sécurité des lieux (quartier, déplacement, environnement de l'immeuble) influence grandement le choix du lieu de résidence, ce qui réduit considérablement leur espace de choix.
- Des populations sont sous angles morts comme les personnes chambreuses et les intervenant.e.s voient apparaître des aîné.e.s dans ce groupe.

LE POINT DE VUE DES PERSONNES RENCONTRÉES

La satisfaction générale et les compromis des personnes

Comme élément déclencheur des groupes de discussion, nous avons demandé aux personnes de s'exprimer de manière générale sur leur niveau de satisfaction au regard des réalités vécues en matière de logement. La technique du photolangage a été utilisée. Les personnes étaient invitées à choisir une image qui représente leur niveau de satisfaction générale de leur logement/habitat/milieu de vie.

À l'aide d'une banque d'images disposées sur la table, les personnes étaient invitées à choisir et à venir apposer à l'extrémité des flèches trois images concernant les aspects qui sont les plus importants pour elle par rapport au logement et en deuxième temps, quels étaient les compromis qu'elles doivent faire pour accéder à un logement.



Notons que nous n'avons pas défini, au préalable, avec les personnes, les notions d'accessibilité, de salubrité, de sécurité telles qu'elles sont définies entre autres, par le glossaire de la Stratégie nationale de l'habitation ou autres lexiques dans le domaine de l'habitation. Il nous apparaissait important que les personnes s'expriment à partir de leur perception de ces notions.

De façon générale, elles ont exprimé être satisfaites de leurs conditions de logement, même si leurs propos ont rapporté par la suite divers compromis et difficultés vécues au regard de leur réalité de résidence. Par la suite, des questions thématiques étaient abordées, dont la première avec la même technique du photolangage.

Les enjeux d'accessibilité et de sécurité sont prioritaires pour tous les groupes et pour certains groupes, le soutien et l'accompagnement sont relevés. Le niveau de satisfaction quant à leur logement dépendait surtout du sentiment de la personne à se sentir réellement chez soi en toute liberté.

Les personnes ont mentionné, de manière unanime, le peu de logements disponibles qui leur était accessible financièrement, cette rareté exacerbée par le contexte pandémique et la crise du logement. Les personnes disent éprouver plus de difficultés à se loger que ce soit parce qu'elles ont un budget réduit, qu'elles subissent des préjugés et sont victimes de discrimination ou qu'elles n'ont pas un réseau leur permettant d'avoir accès à l'offre informelle (bouche-à-oreille). Leurs conditions sociales et économiques les contraignent toutes à faire des compromis pour se loger convenablement en fonction de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs aspirations.

Voici les compromis qui sont les plus souvent mentionnés par les personnes rencontrées :

- Le coût : payer plus cher que leur capacité à payer, au détriment d'autres besoins essentiels comme la nourriture, par peur de ne pas avoir un toit sur la tête.
- La salubrité : accepter de vivre dans un logement qui n'est pas salubre, ce qui pourrait nuire à leur santé et celle de leur famille.
- La taille du logement : prendre un logement trop petit, malgré la grandeur du noyau familial, entrainant d'autres enjeux comme l'humidité et la proximité pouvant créer des problèmes relationnels.
- L'emplacement: accepter de vivre dans un endroit avec trop de bruits, moins sécuritaire ou près de personnes qui nuisent à leur rétablissement ou leur objectif de changement comme vivre près de son agresseur ou de son ancien réseau de consommation.



L'accessibilité au logement : des parcours à obstacles

Pour les personnes rencontrées, la notion d'accessibilité ne réfère pas à la définition de la Stratégie nationale sur le logement (cmhc-schl.gc.ca) soit « l'ensemble des caractéristiques, principes et stratégies pouvant être intégrés à la conception d'une habitation afin qu'elle puisse être adaptée facilement pour suivre l'évolution des besoins et capacités des résident.es de tous âges », dont une accessibilité physique. La conception que les personnes rencontrées ont de la notion d'accessibilité fait référence à la non disponibilité des logements (rareté) mais aussi à tous les obstacles qu'elles rencontrent et qui réduisent le fait de pouvoir d'abord obtenir un logement et ensuite d'en avoir un répondant à leurs besoins et leurs réalités.

Pour certaines personnes, ces obstacles à l'accessibilité sont liés aux discriminations et préjugés dont elles sont victimes, souvent en lien avec leur appartenance à un groupe social marginalisé. Pour d'autres, les obstacles relèvent de leur précarité financière qui limite grandement leurs possibilités de choix. Les personnes qui vivent avec des conditions de mobilité réduite disent avoir peu d'accès à des logements répondant à leurs besoins et conditions, ce qui rejoint la définition de la SCHL. Pour les familles de grande taille, l'espace dont elles ont besoin est le critère premier de l'accessibilité. Enfin, pour certains groupes, les critères d'accessibilité relèvent davantage des services de proximité auxquels elles ont accès en lien avec leur habitat.

Notons que l'accessibilité à des conditions de logement et d'habitation décentes a été au centre des propos recueillis lors des entretiens.



Premier obstacle à l'accessibilité, au sens donné par les groupes : les préjugés et la discrimination¹.

La discrimination fait référence au fait que des propriétaires limitent l'accès à certains groupes de la population eu égard au genre, à l'origine ethnique, à la situation familiale, au statut de personne handicapée ou simplement à l'apparence que la personne projette. Cette discrimination est souvent associée à la peur que le locataire ne paie pas, dégrade le logement ou cause des problèmes de voisinage.

Certains groupes vivent davantage de discrimination ou un sentiment de préjugés à leur égard. Par exemple, les personnes en situation de grande pauvreté peuvent ressentir de forts préjugés liés à leur apparence ou à leur mode de vie qui, selon elles, leur font vivre des discriminations d'accès au logement.

La discrimination et les préjugés sont aussi le lot d'autres groupes comme les personnes autochtones, les personnes immigrantes, les familles et les femmes.

«Ma façon de m'habiller, mon apparence, ma marginalité fait que je suis refusé à tout coup.»

(Personne participante)

Selon les personnes et les ressources intervenantes rencontrées, seulement quelques propriétaires louent aux **personnes autochtones.** Ceci a pour conséquence que certains immeubles, souvent délabrés et insalubres, sont loués presque entièrement par cette

¹ Le terme accessibilité dans les paragraphes qui suivent fait référence à la conception des personnes rencontrées.

communauté. Pour obtenir des logements dans d'autres secteurs, les personnes mentionnent changer leur nom, appeler de cabines téléphoniques ou envoyer un membre de la famille qui est moins identifiable à la communauté autochtone. Toutes ces stratégies, même si elles fonctionnent rarement, sont mises en place pour limiter les risques d'être refusé pour son appartenance à la communauté autochtone.

Les références directes d'un locataire vers un propriétaire et l'intervention d'une tierce personne (ressource) sont des stratégies de prévention qui permettent de surmonter certains enjeux de discrimination. Elles sont souvent utilisées par des organismes comme le Centre d'amitié autochtone de La Tuque ou d'autres ressources qui connaissent les propriétaires qui acceptent sans discrimination les locataires. D'autres fois, c'est le réseau de connaissances personnelles qui facilite l'accès à un logement dans le contexte où plusieurs offres de logements ne sont pas affichées. Le réseau de contacts devient alors important.



«Les propriétaires veulent des locataires parfaits.»

(Personne participante)

C'est du "bouche-à-oreille". Je suis locataire depuis longtemps au même endroit. J'ai souvent proposé à mon propriétaire de louer à des personnes que je connais. Il préfère louer à mes amis parce qu'il sait qu'il n'a pas de problème avec moi et que je ne suis pas une nuisance pour mes voisins.»

(Personne participante)

« Les propriétaires ne veulent pas louer aux personnes autochtones. J'ai déjà appelé un propriétaire d'une cabine, la maison était libre. Quand on est arrivé 10 minutes plus tard, la maison était louée, selon le propriétaire. Pourtant l'affiche à louer était encore là 15 jours plus tard. Je suis même allée seule visiter, sans mon mari, parce que les propriétaires ne veulent pas louer aux hommes autochtones en plus qu'il a l'air de ça [ne peut pas cacher ses origines par son apparence]. »

(Personne participante)

« Mon propriétaire critiquait toujours la présence de mes enfants. Quand je suis tombée enceinte, j'ai essayé de lui cacher le plus longtemps possible. Quand il l'a su, il était fâché. Il disait que je devais quitter et trouver un logement plus grand.»

(Personne participante)



CE QUE DIT LA LITTÉRATURE À PROPOS DE LA DISCRIMINATION VÉCUE PAR LES PERSONNES AUTOCHTONES

Les personnes autochtones se déplacent hors communautés pour plusieurs raisons: poursuite des études, recherche d'emploi, désir de se rapprocher de membres de la famille ou d'autres proches déjà en ville, et, particulièrement pour les femmes et les enfants, quitter une situation de violence (Lévesque, 2016). Le racisme et le sexisme entrainent de la discrimination envers les personnes autochtones, notamment dans l'accès au logement. Accéder à un logement abordable de taille convenable et de qualité est donc un défi. Compte tenu de la rareté des logements suffisamment grands, les familles autochtones résident souvent dans des logements surpeuplés (RCAAQ, 2016), ce qui aggrave les facteurs de risque liés à la santé et à la violence. Elles résident aussi beaucoup plus souvent que les allochtones dans des logements nécessitant des réparations majeures. C'est ainsi que le risque de vivre de l'instabilité résidentielle et des épisodes d'itinérance augmente (Perreault et collab., 2010). Les femmes vivant ces situations sont particulièrement à risque de subir de la violence qui peut mener à l'homicide (Bernier et collab., 2020).

CE QUE DIT LA LITTÉRATURE À PROPOS DES PRÉJUGÉS À L'ÉGARD DES PERSONNES EN SITUATION DE PAUVRETÉ

Les personnes qui vivent en situation de pauvreté ou d'exclusion sont particulièrement exposées à des préjugés tenaces à leur égard. Un récent Avis du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE, 2021) en explique les effets tout en proposant des indicateurs permettant d'observer les préjugés.

« Un préjugé est une idée enracinée dans les structures sociales exprimant un jugement négatif à l'endroit d'un groupe, d'une communauté ou d'une personne associée à ceux-ci. Les préjugés sont blessants, voire stigmatisants, pour celles et ceux qui en sont la cible. Les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté ont des conséquences néfastes et minent les efforts de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. » (CEPE, 2021, p. 9)

L'avis du CEPE (2021, p. 10) identifie cinq catégories de préjugés tenaces envers les personnes en situation de pauvreté portant sur :

- L'apparence physique (mauvaise hygiène, habillement inapproprié, manque d'esthétique);
- Les valeurs morales (malhonnêteté, paresse, profite du système);
- Les comportements et habitudes de vie (consommation, dépendance, malbouffe);
- Les capacités intellectuelles et les compétences (désorganisées, incompétence);
- Le statut social (faible contribution sociale).

Le CEPE propose de mesurer les préjugés par quatre groupes d'indicateurs :

- Les attitudes et les croyances (questionnaire auprès de la population);
- Les mesures auto-rapportées (ce que les personnes concernées rapportent de leur expérience vécue au regard des préjugés et discrimination);
- Les effets concrets des préjugés au regard des cinq dimensions (récits, entrevues, observations);
- Les indicateurs structurels (présence de préjugés dans les politiques publiques).

Les **familles avec de jeunes enfants** sont également discriminées, surtout lorsqu'elles appartiennent à un autre groupe qui est sujet à vivre de la discrimination, dont les personnes immigrantes et les personnes assistées sociales. Des familles ont même témoigné avoir essayé de cacher une nouvelle grossesse à un propriétaire.

Des témoignages indiquent que certains propriétaires ne veulent pas louer aux **femmes**. C'est le cas, entre autres, des appartements et des maisons de chambres qui regroupent seulement des hommes. Dans d'autres cas, ce sont les conditions de location (cote de crédit, références) qui discriminent les femmes.

Les **femmes fuyant la violence conjugale** sont particulièrement touchées. Elles ont parfois vécu dans des situations de dépendance financière face à leur conjoint faisant en sorte qu'elles ne sont pas capables de subvenir à leurs besoins ou qu'elles n'ont pas de cote de crédit ou de références à donner. Elles ont souvent besoin d'accompagnement dans la recherche d'un logement, n'ayant parfois jamais fait ce genre de démarche. Selon ces femmes, la présence d'un e intervenant e peut aussi faire craindre pour les propriétaires à des problèmes futurs.

« Certaines femmes ont besoin qu'on les accompagne. Souvent, il ne faut pas dire qu'on est intervenante. Ça peut nuire à sa candidature

(Personne intervenante)

En contrepartie, l'accès à un logement subventionné dans un organisme à but non lucratif (OBNL) ou un Office municipal d'habitation (OMH) améliore grandement les conditions de vie de la famille et permet de diminuer le stress des parents quant à la présence de leurs enfants. Les personnes savent dorénavant qu'elles ne perdront pas leur logement parce que les enfants font trop de bruits ou parce qu'elles vivent une nouvelle grossesse. Les critères et les processus d'octroi des logements ont l'avantage d'empêcher que la discrimination soit un facteur d'exclusion d'une habitation.

« Avant j'avais toujours peur que mes enfants dérangent. Mon propriétaire et mes voisins critiquaient toujours leur présence. Depuis que j'habite dans un HLM, je ne vis plus avec le stress du déménagement. Je sens que mes enfants sont bien. Ils s'amusent dans la cour avec les autres enfants. En plus, ça me coûte moins cher qu'avant.

(Personne participante)

CE QUE LA LITTÉRATURE DIT À PROPOS DES FEMMES VIVANT DE LA VIOLENCE CONJUGALE AU REGARD DES ENJEUX DE LOGEMENT

Les femmes vivant de la violence conjugale sont confrontées à des difficultés particulières en lien avec l'accès au logement et à leur sécurité. Pour plusieurs d'entre elles, qui se sont souvent appauvries au cours de leur relation conjugale, quitter le conjoint violent signifie vivre de l'instabilité résidentielle. De fait, les maisons d'hébergement québécoises observent que les femmes victimes de violence conjugale vivent de la discrimination lorsqu'elles désirent trouver un logement pour elles et leurs enfants (FRAPRU, 2019). L'absence de dossier de crédit, la difficulté à donner des références et la réticence à dévoiler la situation de violence conjugale vécue sont aussi des facteurs rendant encore plus ardue la recherche d'un logement (Fordin et collab., 2020).

Les femmes vivant ou ayant vécu de la violence conjugale risquent ainsi de vivre une période plus ou moins longue d'instabilité résidentielle, d'itinérance ou de retourner avec l'ex-conjoint, faute d'un toit abordable pour se loger (Flynn et collab., 2022; Raynault et collab., 2015; Ponic et collab., 2011). Offrir un logement abordable et sécuritaire à ces femmes par exemple dans une maison d'hébergement de 2° étape (Flynn et collab., 2022; Fordin et collab., 2020) est donc d'autant plus important que cela constitue un facteur déterminant de la sortie de la situation de violence et de reconstruction de soi.

Les **personnes immigrantes** rencontrées n'ont pas mentionné être victimes de discrimination dans l'accès au logement. Elles considèrent avoir été bien accueillies lors des visites de logement. Toutefois, selon les personnes intervenantes, la discrimination à l'accès au logement pour ce groupe existe bel et bien; elles subissent des préjugés en lien avec leur identité ethnique et culturelle qui nuisent à leur accès au logement. De plus, même accompagnées par des ressources, les préjugés à leur égard perdurent de la part de propriétaires. Cependant, il faut dire que les personnes immigrantes sont particulièrement réticentes à dénoncer des injustices ou revendiquer leurs droits en raison du processus de demande de résidence permanente. Elles craignent de perdre beaucoup et de ne pas être acceptées à ce titre. Par conséquent, la trajectoire migratoire de ces personnes semble nuire pour défendre leurs droits.

« Il suffit d'un nom différent pour qu'il y ait de la discrimination, mais c'est encore plus difficile pour une personne qui vient d'arriver. Je vais vous mettre dans le contexte, lorsqu'on contacte un propriétaire, on va se présenter comme organisme, on va expliquer qu'on accompagne un client qui vient d'arriver au Québec, sans emploi et qui reçoit de l'aide de l'état. Qu'on le veuille ou non, avec la crise actuelle du logement, les propriétaires sont devenus des rois. Il n'y a pas de retour d'appel même si on donne des garanties. »

(Personne intervenante)

Pour terminer sur les facteurs de discrimination dont sont victimes les personnes, l'une est de nature différente, influencée par une norme sociale marchande : la cote de crédit. Elle est souvent utilisée par les propriétaires pour juger de la capacité de payer d'une personne. Pourtant, cette capacité n'est pas liée spécifiquement au paiement du loyer. Ainsi, une personne peut avoir une mauvaise cote de crédit sans avoir négligé de payer son logement ou son hypothèque.

« J'ai perdu mon crédit, car je ne payais pas mon auto... Mais ça n'a rien à voir avec le logement... C'est parce que je payais mon loyer que je ne payais pas mon auto...»

(Personne participante)

CE QUE LA LITTÉRATURE DIT À PROPOS DES PERSONNES IMMIGRANTES ET DU LOGEMENT

La littérature rend compte de la discrimination vécue par les personnes immigrantes et racisées dans l'accès au logement (Goyer, 2020; Reiser, 2018; FRAPRU, 2019). La question de la langue et de l'accent peut s'avérer une barrière pour accéder à un logement sur le marché privé (Reiser, 2018). Les femmes immigrantes et racisées sont particulièrement victimes de discrimination dans leur recherche de logement et sont aussi plus vulnérables au harcèlement dans leur logement (FRAPRU, 2019; Desroches, 2019).

La taille du logement habité par les ménages immigrants est aussi souvent insuffisante. Cette situation s'expliquerait notamment par le fait que les ménages immigrants comptent, plus souvent, plusieurs familles pour des raisons pratiques (réduction des coûts de loyer) ou culturelles (Lee et Edmonston, 2013).

Deuxième obstacle à l'accessibilité : l'abordabilité du logement



Selon les témoignages, il est difficile de se loger à un prix qui respecte la capacité de payer du ménage. Le fait d'habiter seule et de n'avoir qu'un revenu pour payer les dépenses augmente la charge financière de la personne.

Le prix des logements dépend de l'offre et de la demande, se traduisant par le taux d'inoccupation qui était très bas et en déséquilibre au moment de la collecte de données. En conséquence, les prix sont à la hausse même pour les logements de piètre qualité.

« Mon logement me coûte trop cher, je suis obligée de couper dans la nourriture ...»

(Personne participante)

« Il n'y a tellement pas de logements disponibles que j'ai de la difficulté à trouver près de mon travail. Il a fallu que j'accepte de payer plus cher pour être près de mon travail parce que je n'ai pas de voiture. ».

(Personne participante)

Dans ce contexte, les personnes doivent prioriser entre divers facteurs : l'emplacement et la qualité dont la salubrité, la grandeur, le prix, pour ne citer que ces exemples. Elles doivent donc faire des compromis sur leur qualité de vie.

Les personnes rencontrées ont aussi parlé des frais afférents qui sont parfois imprévisibles afin de s'ajuster aux climats saisonniers. Cet enjeu est important pour tous les groupes ciblés, mais tout particulièrement pour les personnes nouvellement immigrées au Québec qui ont de la difficulté à estimer l'impact du climat sur le logement. Par conséquent, elles ne sont pas en mesure de bien évaluer les coûts rattachés aux adaptations que nécessitent les logements lors des changements de saison. Elles se retrouvent, ainsi, avec des factures de chauffage élevées.

Les personnes avec des conditions de santé mentale et de dépendances sont plus affectées par l'enjeu de l'accessibilité financière. Elles arrivent plus difficilement à trouver des solutions et elles sont plus facilement influencées par les situations stressantes. Au sein du groupe de discussion, plusieurs personnes ont fait allusion à l'itinérance ou à l'instabilité résidentielle comme étant leur réalité actuelle ou passée.

Les maisons de chambres ont été identifiées comme un moyen nécessaire pour répondre au besoin d'accessibilité financière au logement de certains groupes de personnes (personnes en instabilité résidentielle, en d'itinérance, ou vivant avec des conditions de santé mentale). Les propriétaires de ce type d'immeuble ne demandent pas de papiers ou documents d'identité ou de preuve de crédit aux futurs locataires, ce qui réduit les obstacles des personnes pour obtenir un logement. Le revers est toutefois que ces chambres sont souvent en très mauvaises conditions (sécurité, salubrité, qualité) et que les personnes qui les occupent sont à risque d'éviction accrue par rapport à d'autres types de logements. Selon les cas d'éviction de groupes de chambreurs et de chambreuses rendus visibles dans l'actualité régionale 2, la sécurité des personnes est toujours mise à mal.

«On remarque toutefois que l'offre des maisons de chambres est très inégale et les conditions très variables. Au sein même de ce système, il existe de grandes inégalités de conditions entre les populations qui y résident.»

(Personne intervenante)

« J'avais considéré un montant pour l'électricité dans mon budget, mais la facture durant l'hiver était beaucoup plus élevée que ce que j'avais prévu. »

(Personne participante)

«Les propriétaires de maisons de chambres ont un système d'information sur les locataires et ils les dépannent financièrement tout en les coinçant en saisissant le chèque, par exemple, pour paiement de loyer en retard.»

(Personne intervenante)

² À une chambre de la rue, Le Devoir, 2 juillet 2021; Des chambreurs évacués d'un immeuble insalubre à Trois-Rivières, 1^e novembre 2022, Radio-Canada lci Mauricie-Centre-du-Québec



Les maisons de chambres se trouvent dans différents secteurs de la ville soit dans les quartiers résidentiels, centraux ou populaires et passent souvent inaperçues (exemple d'anciens motels).

Seulement à Trois-Rivières, selon les personnes intervenantes, et bien que le dénombrement ne fût pas fait au moment de l'étude, il y aurait autour de 1 000 personnes qui habiteraient dans des maisons de chambres. Il est difficile de connaître le nombre exact puisque les propriétaires ne déclarent souvent qu'un seul locataire par logement alors que certains immeubles louent à des dizaines de locataires en chambre. Ces personnes qui demeurent invisibles et sans adresse formelle auront de la difficulté à avoir accès à certains services comme l'aide sociale, l'assurance maladie, la distribution alimentaire, etc. Aussi, elles vivent souvent de l'instabilité résidentielle basée sur une location mensuelle, sans bail et parfois sans compte bancaire.

Selon des intervenant.e.s, les maisons de chambres sont souvent le dernier rempart avant l'itinérance plaçant les personnes qui y résident dans une très grande vulnérabilité et dépendance face à leur propriétaire. Cette relation de pouvoir entre le propriétaire et la personne chambreuse peut même mener à des compensations d'ordre sexuel dans certains cas.

Il est mentionné, par les personnes intervenantes, qu'il y a peu de maisons de chambres spécifiquement pour les femmes, ce qui peut engendrer des situations dangereuses pour celles qui logent dans les maisons de chambres mixtes où elles doivent partager des salles de bain, cuisine et des aires communes avec des hommes qu'elles ne connaissent pas et qu'elles n'ont pas choisis, augmentant les risques de violences sexuelles.

Fait préoccupant, les personnes qui interviennent auprès des résidents et des résidentes de maisons de chambres observent une augmentation du nombre des personnes aînées en situation de pauvreté qui se tournent vers ce type d'habitation. C'est plus accessible financièrement, dans des résidences parfois petites.

Pour femmes victimes de violence conjugale en démarche

d'autonomisation: Il manque également de maisons d'hébergement de 2e étape pour ces femmes³. Sous le même modèle des maisons d'hébergement de 1re étape, ce sont des hébergements à plus long terme, pouvant aller jusqu'à deux ans, permettant aux femmes de stabiliser leur situation personnelle et d'être prêtes à intégrer un logement permanent. Les critères contraignant l'accès à un logement subventionné sont un facteur qui peut accroitre les risques qu'une personne retourne dans une situation de violence conjugale.

«Les femmes ne sont souvent pas prêtes à se prendre complètement en charge lorsqu'elles quittent les maisons d'hébergement. Elles sont encore craintives et retournent auprès de leur agresseur par peur de ne pas y arriver. ».

(Personne intervenante)

(Alliance des maisons d'hébergement de deuxième étape)

³ Une maison d'hébergement de deuxième étape offre aux femmes avec ou sans enfants des services spécialisés en situation de violence postséparation dont la durée moyenne est de 8 mois et demi. Elle s'inscrit en continuité avec la maison d'hébergement qui offre une réponse d'urgence et de sécurité à une situation de violence vécue par une femme. Repéré de : https://www.alliancemh2.org/



CE QUE DIT LA LITTÉRATURE À PROPOS DES FEMMES LOCATAIRES ET CHAMBREUSES VULNÉRABLES AUX VIOLENCES SEXUELLES

Alors que le domicile d'une personne devrait être un lieu sécuritaire où on se sent en confiance, plusieurs femmes locataires en situation de pauvreté et des chambreuses vivent du harcèlement et de la violence dans leur logement. Ces situations prennent différentes formes : actes de voyeurisme et d'exhibitionnisme, commentaires déplacés, avances et attouchements sexuels, viols, entrées par effraction, chantage pour obtenir des rapports sexuels (échanges de rapports sexuels contre le paiement du loyer ou des rénovations), menaces contre les autres membres de la famille ou d'expulsion du logement (Desroches, 2019).

Les propriétaires détiennent beaucoup de pouvoir face aux locataires puisqu'ils peuvent fixer le prix du loyer, choisir les locataires, réaliser ou non des travaux d'entretiens ou de rénovations, en plus de connaître la situation personnelle des locataires (notamment financière à cause des enquêtes de crédit). Les femmes locataires, quant à elles, sont très vulnérables : elles dépendent de leur propriétaire « pour obtenir ou conserver leur domicile, mais également pour accéder à des biens et des services comme le chauffage et l'eau chaude » (Desroches, 2019, p. 225).

Plusieurs freins sont observés quant à la sortie de cette situation. Dans un contexte de pénurie de logements abordables, plusieurs femmes vivant dans la pauvreté n'osent pas déménager de peur de ne pas retrouver un logement abordable. Le manque de connaissance sur leurs droits, de même que le manque de ressources empêchent aussi les femmes de porter plainte. Enfin, les femmes vivant du harcèlement et de la violence dans leur logement peuvent ressentir de la honte et redouter de ne pas être crues si elles dénoncent ce qu'elles vivent (Desroches, 2019).

<u>Pour contrer les problèmes d'accessibilité financière : l'accès à des logements subventionnés et programmes d'aide au logement répond-il aux besoins?</u>

Que ce soit dans le cadre du programme AccèsLogis (logement social et communautaire, OBNL ou coopératives), du logement social public (OMH), ou de

« Moi, j'ai une bonne relation avec mon propriétaire et je suis organisé. Je pense à remplir les formulaires et à le faire signer par mon propriétaire. Il le fait rapidement et il ne me fait pas sentir mal. Mais j'ai des amis à qui je leur parle du programme et qu'ils n'osent pas demander à leur propriétaire. Ils ont peur d'être jugés ou d'avoir à quémander une signature.»

(Personne participante)

rencontrées qui y ont accès. Cependant, seulement 13 des personnes rencontrées (soit 33 %) résidaient dans un logement social (HLM, logement supervisé) et une personne avait accès à l'Allocation-logement, même si toutes les personnes des groupes cibles comptaient au moins un facteur de vulnérabilité. Les personnes rencontrées mentionnent leur manque d'information au sujet des programmes et elles ont l'impression qu'elles ne peuvent y avoir accès. Entre autres, les procédures sont considérées comme complexes puisque, selon les personnes rencontrées, elles nécessitent de demander au propriétaire de remplir un formulaire chaque année4.

l'Allocation-logement et du Programme de supplément au loyer, ils sont tous fortement appréciés par les personnes

Se loger en Mauricie: Regard sur les réalités et les besoins des groupes de populations en situation de vulnérabilité sociale

⁴ Selon les informations dont l'équipe de recherche dispose, ce formulaire n'est plus exigé.

Cette démarche pourrait être difficile pour des personnes qui entretiennent de mauvaises relations avec leur propriétaire.

Concernant l'accès au logement subventionné, les personnes rencontrées disent ne pas savoir où demander de l'aide ou encore affirment qu'au moment où la liste d'attente était rendue à elles, il était trop tard. Plusieurs ont dit avoir mis leur nom sur une liste d'attente pour avoir accès à un logement social public ou communautaire et n'avoir jamais eu de réponse. D'autres ont finalement reçu un appel leur proposant un logement, mais celui-ci est arrivé plusieurs années après.

« On a mis notre nom sur une liste d'attente. Ils nous ont appelés 3 ans plus tard. À ce moment-là, on venait juste de déménager. Ça ne nous tentait pas de repartir là-dedans. On a donc refusé le logement, même si à long terme, on savait que ce serait mieux, mais on ne pouvait pas se permettre un second déménagement en peu de temps. » (Personne participante)

(Personne participante)

Cet enjeu de temps d'attente s'aggrave pour les personnes vivant des situations de crise qui nécessitent de régulariser rapidement leur situation et de leur procurer un

logement au moment opportun. C'est le cas, entre autres, des personnes qui vivent des traumas ou qui perdent leur logement. Selon les personnes intervenantes, il existe des mécanismes qui facilitent l'accès dans ces situations-là, mais ceux-ci ne fonctionnent pas toujours ni à toutes les situations.

Pour les familles: Il y a peu de logements pour ce groupe et plus précisément pour les grandes familles nécessitant un logement avec plus de trois chambres, ce qui limite le choix du lieu de résidence. Ceci est encore plus criant en milieu rural. Pour les logements subventionnés, des règles différentes peuvent s'appliquer selon l'Office d'habitation (OH) ou l'organisme sans but lucratif

(habitation OSBL). Les règlements étant propres aux Offices d'habitation ou aux organismes de logement OSBL, des règles différentes s'appliquent. Pour les OH, certaines demandent une résidence locale de 12 mois durant les 24 derniers mois pour être admissible alors que d'autres ne l'exigent pas. Pour les OSBL en habitation peu importe que ce soit pour personnes aînées

ou autres types de clientèle, les règlements sont propres à chacun, mais la contrainte d'avoir résidé dans le territoire ne s'applique pas. Pour avoir doit à la subvention au loyer, il faut toutefois être citoyenne ou citoyen canadien.

Les critères d'accès peuvent également être contraignants en milieu rural parce qu'ils favorisent souvent un groupe de personnes au détriment des autres. Par exemple, une petite municipalité a un Office d'habitation (OH) qui accueille les personnes aînées exclusivement. Malgré la disponibilité de places non occupées par des personnes aînées dans cet OH, les familles auront à changer de municipalité pour être logées dans un OH faute de souplesse dans le village d'origine. Une femme aînée a mentionné:

« J'ai déjà vécu dans un OMH [...]. Dans cet OMH, il y a toujours des logements disponibles. Je connais des familles qui en avaient vraiment besoin qui ont essayé de l'avoir, mais celui-ci leur a été refusé. Les OMH ne devraient pas être aussi stricts sur l'âge. »

(Personne participante)

Pour les personnes aînées: Concernant les personnes aînées et plus précisément celles en perte d'autonomie, les ressources rencontrées ont mentionné que l'obligation de se conformer aux nouveaux critères de sécurité et de certification ont amené la fermeture de certaines résidences privées pour aînés (RPA), entre autres les plus petites et à faible coût, augmentant ainsi la pression sur l'ensemble du parc locatif et réduisant les options abordables pour ce groupe de la population. Selon les ressources du domaine, les RPA sont de plus en plus coûteuses et les personnes aînées en situation de pauvreté n'arrivent pas à se loger convenablement. Parfois, elles demeurent dans leur maison dans une situation de perte d'autonomie faute d'avoir de la place dans une RPA accessible à leur budget. Même dans les RPA de type communautaire, certaines personnes n'ont pas la capacité de s'offrir les services dont elles ont besoin, car ces types de RPA ne sont pas suffisamment soutenus par les programmes gouvernementaux.

« L'augmentation des normes pour résidences privées pour aînés a entrainé la fermeture de RPA qui étaient de petites tailles et moins dispendieuses.»

(Personne intervenante)

« Il y a, en ce moment, une vague de fermeture de RPA, surtout rurale, occasionnée par la lourdeur administrative de la certification, la pénurie de personnes et l'absence de financement des soins pour une clientèle semiautonome. Il faut comprendre que certaines ressources demeurent ouvertes, mais abandonnent certains services pour soit se décertifier ou demander aux locataires de prendre les services publics ou communautaires. »

(Personne intervenante)

Enjeu de l'accessibilité physique

Une habitation qui est accessible physiquement permet de se déplacer librement autant à l'intérieur que vers l'extérieur, vers les espaces publics ou privés pour l'ensemble de la population. Ce sont des habitats qui permettent l'accessibilité universelle, c'est-à-dire qui sont adaptés aux cycles de vie de toutes les personnes, qu'elles soient handicapées ou non, jeunes ou âgées. Ce principe augmente l'accès aux personnes qui ont une mobilité réduite. En rendant accessible l'ensemble du parc locatif, cela diminue la pression sur la demande de logements du rez-de-chaussée tant convoités particulièrement pour les personnes âgées et les familles.

Les personnes autochtones mentionnent l'importance d'avoir des résidences qui s'adaptent aux cycles de vie des personnes afin de permettre à plusieurs générations de vivre sous le même toit ou d'être pérennes tout au long de la vie d'une personne.

L'accessibilité sur le plan physique et de l'espace est un enjeu pour plusieurs groupes : les personnes aînées, les familles, les personnes handicapées ou simplement les personnes qui souhaitent que leur logement s'adapte aux cycles de leur vie sans avoir à déménager. Cette forte demande a un effet direct sur les prix de ceux-ci. En contrepartie, les personnes mentionnent que les logements les moins accessibles (au sous-sol, à l'étage, ou ayant des escaliers endommagés) sont les moins dispendieux. Ce sont des logements moins bien entretenus, moins isolés et de piètre qualité. Les populations rencontrées se retrouvent donc souvent dans ces logements accessibles financièrement, mais peu accessibles physiquement et qui ne répondent que partiellement à leurs besoins.

« [dans les communautés autochtones,] il y a souvent plusieurs personnes qui habitent dans le même logement. Les personnes sont de différentes générations. Donc, le logement doit s'adapter aux changements dans le parcours de vie des personnes. »

(Personne participante)

« Mes enfants font beaucoup de bruits dans l'appartement. Mon voisin n'aime pas ça. Mais moi, je n'ai souvent pas la force de les amener au parc [en référant aux marches à franchir pour se rendre]. »

(Personne participante)

Les enjeux de mobilité affectent également les familles avec de jeunes enfants qui doivent déplacer l'équipement et les enfants entre les étages. Les familles monoparentales sont particulièrement touchées puisqu'elles ne peuvent compter sur un deuxième parent lors des déplacements. Ce sont souvent des femmes qui se retrouvent dans cette situation. La présence de jeunes enfants aux étages supérieurs peut entrainer des conflits de voisinage. Les enfants n'ayant pas d'accès à une cour, il est parfois plus facile de les laisser courir et sauter dans l'appartement.

L'enjeu de la mobilité est particulièrement important pour les personnes aînées qui recherchent des logements avec le moins d'escaliers à franchir. Elles vont aussi parfois opter davantage pour un petit logement qui nécessitera moins d'entretien. Habiter un logement qui pose des difficultés de mobilité peut entrainer l'isolement pour les personnes qui ont des contraintes à se déplacer. Ayant plus de difficultés à se déplacer à l'extérieur du logement, elles préfèreront rester à l'intérieur et éviter les déplacements.

« Je cherche un petit logement au premier étage. Ça fait déjà trois ans que je cherche. Je suis encore un peu mobile, mais je souhaite limiter mes déplacements et garder mon énergie pour faire des activités que j'aime.»

(Personne participante)

« J'habite au 3° étage. L'hiver, je ne sors pas de chez moi. Je me fais livrer la nourriture et je reste chez nous. Le temps est long, mais j'ai peur de tomber dans les escaliers. Il n'y a plus de concierge pour déneiger les marches.»

(Personne participante)

L'accessibilité sur le plan physique et spatial est particulièrement un enjeu pour les personnes en situation de handicap. Même si celles-ci n'ont pas été regroupées formellement dans un groupe de discussion, leurs préoccupations ont été abordées dans quelques groupes. La littérature sur les besoins de logement des personnes en situation de handicap témoigne de ces préoccupations. Nous nous sommes intéressées plus

précisément à la situation des femmes en situation de handicap.

CE QUE LA LITTÉRATURE DIT SUR LES FEMMES EN SITUATION DE HANDICAP ET LE LOGEMENT

Au Québec en 2017, une proportion plus élevée de femmes que d'hommes vit avec une incapacité (OPHQ, 2021). Les femmes sont aussi plus nombreuses que les hommes à vivre avec une incapacité liée à la mobilité et parmi les personnes avec incapacité, les femmes ont plus souvent des besoins d'aide non comblés que les hommes (OPHQ, 2021). Les femmes sont ainsi plus touchées par les difficultés à accéder à un logement abordable, accessible et sécuritaire (Réseau d'action des femmes handicapées du Canada, 2013). Par exemple, les femmes avec incapacité sont proportionnellement plus nombreuses que les femmes et les hommes sans incapacité de résider dans un logement de petite taille ou qui nécessite des réparations majeures (OPHQ, 2021). De plus, une proportion plus élevée de femmes avec incapacité que de femmes ou d'hommes sans incapacité vit dans un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement (OPHQ, 2021).

À part les défis engendrés par leurs ressources financières souvent limitées, les femmes en situation de handicap manquent aussi d'information sur les programmes et les subventions disponibles. Elles sont par ailleurs confrontées à des problèmes d'accès aux bâtiments qui sont souvent inaccessibles, et sont aussi souvent victimes de discrimination par les propriétaires. De plus, un logement inadéquat peut entrainer des obstacles majeurs aux mères en situation de handicap pour jouer leur rôle parental de façon optimale.

L'accessibilité liée à la proximité des services ou du réseau de soutien

Pour les personnes participant à l'étude, un logement accessible signifie également qu'il est à proximité des commodités, à pied ou en transport en commun. Mais il est rare que tous les logements à loyer raisonnable permettent de se déplacer à pied afin d'accéder au réseau de la santé, de se rendre au travail, aux études, à l'épicerie (autre qu'un dépanneur) ou dans les autres commerces; déplacements nécessaires. Cela constitue une dépense supplémentaire importante pour les personnes vivant avec un faible revenu. L'absence de transport en commun dans plusieurs territoires de la région ajoute à la contrainte. Les ménages à faible

revenu doivent choisir entre un logement plus éloigné des services et moins cher, ou près des services, mais plus cher, afin de réduire les coûts de transport.

« J'habite loin des services, mais je sais que je peux compter sur mes voisins.
Quand je déménagerai, je sais que je m'ennuierai d'eux. Je ne pourrai plus compter sur eux pour m'aider au quotidien. J'ai peur de devoir payer pour recevoir des services et de tomber sur des charlatans ou des voleurs.»

(Personne participante)

« Nous habitions dans un rang. On aimait tellement notre maison. On était tranquille. Quand il [son mari] est tombé malade, on a dû déménager pour être près de l'hôpital. On paye beaucoup plus cher pour un petit logement qu'on n'aime même_pas. Le propriétaire ne nous laisse pas tranquilles, il critique toujours ce qu'on fait sur notre balcon. »

(Personne participante)

« J'habite Mékinac. Pour réduire les coûts de transport, j'ai choisi mon logement parce qu'il est près du travail. Les enfants, eux, ont accès au transport scolaire. »

(Personne participante)



Pour les personnes en situation d'immigration récente, la proximité avec le travail et les services est très importante. La majorité de celles que nous avons rencontrées a mentionné avoir choisi Trois-Rivières pour être près des services.

Pour les personnes aînées, la proximité perçue entre un logement et les services est directement liée à leur capacité de se déplacer. Si elles n'ont pas accès à un moyen de transport, elles prioriseront la proximité avec les services. Lorsqu'elles ont accès à un véhicule, elles mentionnent surtout la proximité avec leur réseau de soutien. Par ailleurs, pour les personnes avec des limitations fonctionnelles ou physiques importantes, il est important de vivre près de son entourage pour subvenir à leurs besoins de base comme se nourrir ou se déplacer.

CE QUE LA LITTÉRATURE DIT SUR LES PERSONNES AÎNÉES, LE LOGEMENT ET LES SERVICES DE PROXIMITÉ

Les enjeux associés au vieillissement en milieu rural sont aussi importants à considérer, alors que les choix résidentiels pour les personnes aînées sont limités, surtout pour les personnes ayant de faibles revenus. De grandes résidences pour personnes aînées sont construites par le secteur privé dans les milieux urbains, ne laissant pas beaucoup d'options aux personnes désirant demeurer dans leur milieu. Par conséquent, demeurer en milieu rural peut signifier l'inaccessibilité aux ressources de proximité, l'isolement physique et social et l'exode des personnes aînées, lorsque les revenus sont limités (Garon et collab., 2018).

Pour certains groupes, la proximité avec son réseau de soutien peut accroitre leur qualité de vie ou même être essentielle (personnes qui ont besoin du soutien de leur entourage – personnes aînées, handicapées, jeunes familles). Pour d'autres, comme les femmes en situation de violence conjugale, il peut être souhaitable de s'éloigner.

Les femmes rencontrées accordaient une plus grande importance que les hommes au fait d'habiter près de leur entourage et cela peu importe le groupe ciblé.

La salubrité de l'espace de vie

La salubrité regroupe l'ensemble des conditions qui font d'un logement ou d'une résidence un endroit convenable pour y habiter (sans problème d'humidité, moisissure, bestioles, déchets, avec une bonne qualité de l'air). Il est important de souligner que la salubrité est souvent associée au sentiment de sécurité pour les personnes rencontrées.

« Chez nous, il y a beaucoup de moisissures. Je ne les avais pas vues lors de la visite. L'asthme de ma fille s'est aggravé depuis qu'on habite là. Même moi, je commence à avoir des maux de tête. [...] Je suis stressée. J'aimerais déménager. »

(Personne participante)

Lorsqu'un logement ou une habitation est insalubre, c'est la santé de toutes les personnes qui y résident qui est mise à mal, mais certains groupes de la population sont plus vulnérables aux

environnements d'insalubrité, comme les enfants, les personnes âgées ou toutes personnes ayant certains problèmes de santé. L'insalubrité peut aussi être une source importante d'anxiété.

Au moment de choisir un logement et souvent par peur de ne pas en avoir un, les personnes accordent moins d'importance à la salubrité. Elles mentionnent que, même si les lieux étaient sales, elles croyaient qu'un bon ménage serait suffisant. La notion d'insalubrité et les critères qui la définissent se découvrent en cours d'expérience pour plusieurs. Lorsque les personnes ont des moyens financiers réduits, le compromis est souvent fait sur la salubrité. Par ailleurs, dans les témoignages, l'insalubrité est la raison la plus souvent évoquée pour justifier un déménagement.

« Quand j'ai visité, c'était très sale, mais le prix était correct et c'était exactement où je voulais rester.»

(Personne participante)

«Lorsque j'ai visité, je n'avais pas vu que c'était autant insalubre. Il y avait de la moisissure, les prises électriques étaient ouvertes et dangereuses, il y avait des punaises et le propriétaire ne voulait pas traiter. Même après un grand ménage, c'était encore inacceptable. J'ai déménagé depuis.»

(Personne participante)

«Même lorsque je mets le chauffage au maximum, la température de l'appartement ne monte pas plus haut que 17 degrés Celsius l'hiver.»

(Personne participante)

Le manque d'étanchéité contre l'humidité et le froid est récurrent dans les entretiens. Plusieurs nomment avoir des problèmes importants d'humidité et que le froid pénètre tellement dans le logement que le chauffage ne permet pas de compenser.

« [...] nous avons fait plusieurs signalements au propriétaire, mais rien n'a changé. Elle est âgée et elle a des problèmes de santé chroniques. Elle ne devrait pas vivre dans ces conditions.»

(Personne intervenante)

Selon auelaues personnes rencontrées, les problèmes de salubrité sont dans tous les types d'habitations et de logements qu'ils soient privés ou subventionnés. Les cas d'insalubrité peuvent être liés à un bâtiment vétuste,

une réparation importante de l'immeuble ou à l'usage du logement par la personne locataire.

Ces situations d'insalubrité dans les logements subventionnés, bien que celles-ci soient rarement mentionnées dans les groupes de discussion, peuvent amener à amplifier de fausses croyances ou des généralités (préjugés) que les personnes occupant un logement subventionné entretiennent moins bien leur logement et l'environnement autour.

«Dans mon HLM, il y a de la vermine, il y a aussi un trou qui fait rentrer le froid et les infiltrations d'eau.»

(Personne participante)

Lors des entretiens, des personnes à faible revenu mentionnent ne pas être intéressées par un HLM, en faisant référence à la peur de l'insalubrité et ceci sans en avoir visité. Elles préfèrent le logement privé qu'elles considèrent comme étant en meilleur état.

pour le prix.

Par ailleurs, pour la majorité des personnes rencontrées qui habitent un logement subventionné, celui-ci leur a permis de se loger dans un espace salubre à prix modique, ce qui semble rare dans le logement privé. À cet effet, une grande partie des logements à prix modique semblent être bien entretenus et offrir des conditions d'habitation exemplaires

Selon les témoignages, trop de personnes autochtones habitent dans des logements insalubres. En communauté, les réparations dépendent de plusieurs facteurs comme la main d'œuvre disponible, la capacité financière du milieu à investir les déficits d'entretien, les choix politiques, etc. Il y a souvent un manque de ressources humaines pour faire les réparations dans les logements. À cet effet, il est mentionné qu'il y a des initiatives en cours pour former des menuisiers à même la communauté.

La ventilation est aussi un enjeu de taille dans des logements trop souvent surpeuplés. Les personnes immigrantes mentionnent avoir de la difficulté à juger du confort de l'espace de vie relatif au niveau d'isolation (humidité, froid et chaleur).

CE QUE LA LITTÉRATURE DIT À PROPOS DES ENJEUX DE SALUBRITÉ POUR PERSONNES VIVANT AVEC DES CONDITIONS DE SANTÉ MENTALE

Les personnes vivant avec une condition de santé mentale sont très vulnérables en ce qui a trait au logement. Elles vivent plus souvent seules et sont nombreuses à vivre dans un ménage ayant des besoins impérieux en matière de logement (Statistique Canada, 2021). Les femmes sont surreprésentées au sein de la population ayant des problèmes de santé mentale au Québec (OPHQ, 2021).

De plus, vivre dans un logement insalubre ou inabordable peut entrainer des problèmes de santé mentale (isolement, faible estime de soi, anxiété, dépression, etc.) (Raynault et collab., 2015). La crise du logement actuelle peut pousser des personnes à occuper un logement trop cher pour leurs moyens ou à déménager dans un quartier où les loyers sont plus abordables, mais où les réalités sont plus difficiles. Ce changement d'environnement, qui signifie notamment de se séparer de repères ancrés dans son milieu de vie, peut ralentir le rétablissement des personnes qui vivent avec une condition de santé mentale : les liens de confiance et de solidarité développés dans le voisinage ou auprès de groupes communautaires sont des facteurs de protection face à différents problèmes de santé (Benetti, 2021; Montpetit, 2007).

Des personnes rencontrées ont vécu des situations où le locateur ou le voisinage porte un jugement sur l'état du lieu (désordre, déchets, odeur alimentaire) parfois il s'agit de commentaires qui peuvent s'apparenter à des préjugés en raison de mode de vie différents.

Je préfère prendre un logement privé, le HLM

dans ma ville est trop

sale.»

La salubrité des lieux peut aussi dépendre de la capacité de la personne à entretenir les lieux. Les personnes à mobilité réduite ou celles ayant des problèmes de santé mentale ou de dépendances peuvent avoir besoin d'accompagnement, de services ou de main-d'œuvre pour maintenir les lieux salubres. À cet effet, les personnes intervenantes mentionnent que lorsqu'il y a bris de services à domicile, l'état des logements se dégrade rapidement.

« Il est toujours en train de chialer sur l'apparence de notre balcon. Pour nous, c'est normal de laisser la chaise et des choses dessus. Selon lui, il ne faudrait rien laisser. Est-ce qu'il peut nous laisser vivre? »

(Personne participante)

La sécurité

La sécurité est un thème d'intérêt pour les personnes rencontrées. Compte tenu des difficultés d'accès aux logements et à l'habitation, plusieurs personnes font des compromis sur la sécurité. Celle-ci peut être de différentes natures, liées à :

- L'aménagement physique du logement;
- La sécurité environnementale et la capacité d'adaptation aux intempéries;
- La sécurité psychologique et sociale de l'environnement où se trouve le logement ou l'habitation, dont la sécurité publique des lieux.

La sécurité signifie aussi pour plusieurs de vivre dans un environnement sain où la personne se sent bien. Cette dimension est particulièrement importante pour les personnes plus fragiles émotionnellement (difficultés de santé mentale, traumas). Ces personnes accordent beaucoup de valeur au fait de vivre dans un environnement **sécuritaire**. Par ailleurs, la disponibilité et l'accès aux logements font qu'elles doivent souvent se résigner à demeurer dans les quartiers plus défavorisés ou dans les maisons de chambres; là où il y a une plus grande prévalence de dépendances aux drogues et à l'alcool.

La sécurité physique

Selon les personnes rencontrées, un logement ou une habitation sécuritaire est un logis dont l'aménagement physique ne pose aucun risque d'accident.

« Parfois, quand on va à domicile, on a peur de monter dans les escaliers. Il y a des escaliers qui sont vraiment mal entretenus. Même chose pour les balcons. »

(Personne intervenante)

«L'hiver, je sors peu, les escaliers sont trop glacés et j'ai peur de tomber.»

(Personne participante)

D'après les propos recueillis, il est fréquent que les logements financièrement accessibles aient des bris qui rendent le logis dangereux pour les personnes résidentes.

Pour les personnes qui ont une mobilité réduite (personnes aînées ou handicapées) et les familles avec jeunes enfants, un aménagement de la résidence qui n'est pas paté peut entrainer des chutes ou des blessures

adapté peut entrainer des chutes ou des blessures (escaliers ou portes brisés, plancher glissant, prise électrique non sécurisée, etc.). Pour les personnes qui fuient une situation violente, la sécurité peut représenter un endroit où il y a une serrure à l'accueil de l'immeuble pour limiter l'accès au logement.

« Elles cherchent des immeubles qui sont barrés à l'entrée pour que l'agresseur ne puisse pas venir les embêter. »

(Personne intervenante)

La sécurité environnementale et la capacité d'adaptation aux changements climatiques

La sécurité implique que le logement ou l'habitation s'adapte aux conditions climatiques et aux changements environnementaux.

Entre les territoires de la Mauricie, il peut y avoir des écarts de température significatifs. Tout dépend des conditions immédiates du milieu (présence d'arbres, exposition au vent, type de surface au sol/asphalte ou perméable), des différences allant de 2 à 12 degrés Celsius sont observées entre le cœur d'un îlot de chaleur urbain⁵ et un milieu rural (INSPQ, 2021). Des changements climatiques comme des pluies diluviennes et des épisodes de vents, de chaleur et de froid ont aussi été répertoriés (CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, 2020). Ces changements climatiques ont un impact sur la qualité de vie de la population et entrainent des risques à la santé (dégradation de l'état de santé, maladies, décès) surtout lorsque les personnes n'ont pas accès aux mesures d'adaptation.

Même si les personnes rencontrées ne perçoivent pas d'emblée les impacts des changements climatiques, la grande majorité des personnes mentionnent être affectées par les intempéries (tempêtes, pluie torrentielle, épisodes de chaleur, etc.). Pour arriver à adapter leur résidence aux conditions climatiques, des frais s'ajoutent surtout dans

les logements moins bien entretenus (chauffage d'appoint, ventilation, plastique sur les fenêtres). Ce sont des coûts difficiles à prévoir avec un budget serré.

« Il faut adapter son appartement aux conditions climatiques. J'ai acheté plusieurs chauffages d'appoint, des ventilateurs, 2 climatiseurs. En les plaçant de manière stratégique, en mettant des plastiques sur les fenêtres l'hiver et en fermant les rideaux l'été, j'arrive à m'organiser.»

(Personne participante)

Plusieurs personnes rencontrées soulignent avoir de la difficulté à juger de la capacité d'un logement à s'adapter aux conditions climatiques et c'est particulièrement un défi pour les personnes immigrantes. Les immigrant.e.s s'attendent au froid, mais pas nécessairement à la facture d'électricité qui s'ensuivra. De plus, elles n'ont pas prévu la présence de grandes chaleurs pouvant nécessiter des adaptations au logement qui sont coûteuses (l'achat, l'installation et la consommation énergétique de climatiseur).

⁵ L'expression «îlots de chaleur urbains » signifie la différence de température observée entre les milieux urbains et les zones rurales environnantes ou encore entre des zones d'un périmètre intra-urbain. Les températures de l'air des centres urbains peuvent atteindre jusqu'à 12 °C de plus que les régions limitrophes. (INSPQ, 2021)

Dans un contexte où il y a peu de logements de grande dimension à prix abordable, les personnes intervenantes observent une tendance au surpeuplement des logements. Un logement qui est mal isolé sera plus à risque devant les conditions climatiques extrêmes et au taux d'humidité causé par l'activité humaine à l'intérieur de celui-ci.

« Les familles immigrantes ne sont pas préparées à la neige. Ils restent dans la maison avec le thermostat élevé et leurs vestes. Les escaliers ne sont pas déneigés et il y a des chutes et des blessures. Ça leur prend 3 ou 4 ans à s'adapter. La sécurité en prend un coup en hiver. »

(Personne intervenante)

La sécurité psychologique et sociale

Un logement ou une habitation sécuritaire, c'est aussi un environnement où la personne se sent en confiance de vivre dignement sans craindre pour sa sécurité et son intégrité. C'est un milieu de vie exempt de menaces sur sa personne.

Plusieurs ont parlé d'intimidation par le propriétaire pour ne pas dénoncer les irrégularités ou les abus. La situation est encore plus complexe quand les personnes n'ont pas signé de bail (comme plusieurs chambreuses et chambreurs).

« J'ai dénoncé une augmentation avec un ancien propriétaire. Après ça, notre relation a changé. C'était infernal. Il critiquait tout ce que je faisais. »

(Personne participante)

« Mes voisins me jugent et me font peur. Je ne laisse pas mes enfants sans surveillance. J'ai peur pour leur sécurité. »

(Personne participante)

L'intimidation peut aussi venir de la communauté : cela peut être la présence

de personnes problématiques dans le voisinage ou l'intolérance face à des modes de vie trop différents. À cet effet, plusieurs ont parlé d'avoir vécu de l'intimidation entre voisins. Les personnes immigrantes rencontrées nomment vivre de la discrimination provenant de leur voisin allant jusqu'à moduler leurs

habitudes de vie par peur de représailles.

Aussi, plusieurs disent ne pas avoir apprécié qu'un voisin commente leur mode de vie. À cet effet, les personnes souhaitent souvent habiter dans un voisinage qui leur ressemble ce qui peut accroitre le sentiment de se sentir chez soi. Les personnes nomment vouloir « avoir la paix ». Par ailleurs, la majorité des personnes considèrent avoir un bon voisinage actuellement. Lorsque les personnes sont bien dans leur voisinage, elles font référence à des personnes qui ont des habitudes de vie qui leur ressemblent.

Pour les personnes autochtones, l'attachement avec leur communauté est souvent mentionné. Plusieurs mentionnent visiter Wemotaci, Opitciwan et Manawan régulièrement et auraient voulu demeurer dans leur communauté. Par manque de logement sur la communauté, mais aussi par besoin d'intimité, plusieurs mentionnent avoir décidé de s'établir à La Tuque, même si c'est loin.

Les personnes habitant un milieu rural accordent beaucoup d'importance à l'homogénéité entre voisins (un voisinage qui a des habitudes de vie similaire). Pour la majorité des personnes habitant dans les petites municipalités, la ville est vue comme un environnement peu sécuritaire. Elles disent craindre de déménager un jour pour se rapprocher des services ou simplement parce qu'il y a plus de logements disponibles en ville.

À cet effet, la méconnaissance de la vie urbaine, de la proximité qu'elle entraine, la diversité qu'elle peut comprendre, le rythme différent qu'elle impose, peut générer un sentiment de peur et amplifier l'anxiété liée au déménagement.

"J'habite dans un rang avec des voisins qui ont le même rythme de vie que moi. C'est tranquille. Je les connais et je sais que je peux compter sur eux. Je ne veux pas quitter ma maison. »

(Personne participante)

«En ville, je serai près des services, mais je n'aurai pas mes voisins. Je serais laissé à moi-même.»

(Personne participante)

« Je me suis déjà fait agresser. Depuis, j'ai peur de mes voisins. Je n'aime pas les entendre. J'aime la tranquillité. »

(Personne participante)

«La perception du risque est autant à prendre compte puisqu'elle engendre de l'anxiété.»

(Personne intervenante)

Certaines personnes sont plus fragiles et ont besoin tout particulièrement de relations bienveillantes pour évoluer sainement. À cet effet, plusieurs ont exprimé craindre de se retrouver dans un voisinage bruyant. C'est le cas surtout des personnes qui ont vécu des traumatismes, qui vivent avec des conditions de santé mentale ou des personnes aînées.

Paradoxalement, ce sont souvent ces personnes plus fragiles, qui ont besoin d'un environnement stable, bienveillant et sain pour cheminer à leur rythme, qui ne trouvent à prendre que les appartements restants qui mettent plus à risque leur sécurité psychologique et sociale (plus bruyants et délabrés).

« C'est difficile à trouver quand on prend les logements restants sur le marché. »

(Personne intervenante)

« Je ne voulais pas habiter ce secteur puisqu'il y a beaucoup de gangs là-bas », mentionne un homme qui a quitté Montréal pour s'éloigner de la criminalité. Plus particulièrement, les personnes qui ont vécu de la violence conjugale affirment avoir besoin de relations bienveillantes. La majorité des personnes qui fuient une relation violente ont besoin de temps pour stabiliser leur situation. La valeur accordée au noyau familial et à la culture peut influencer le retour vers un environnement toxique. Les maisons de 2^e étape permettent de reconstruire son identité et faciliter la transition vers des logements privés.

La perception du niveau de criminalité peut aussi avoir une incidence sur les logements et l'habitation. Certains secteurs urbains sont moins choisis parce qu'ils sont considérés comme étant plus dangereux. Les femmes font référence à la présence d'agressions et de bruits dans le secteur. Les hommes, quant à eux, parleront de la présence de la criminalité (gangstérisme, vente de drogues, mauvaises fréquentations).

Les ressources et l'accompagnement

La présence de ressources pour accompagner ou soutenir l'accès et le maintien à un logement de qualité a été abordée lors des entretiens. Deux aspects ont été particulièrement discutés : les besoins rattachés à l'information et les besoins en accompagnement. L'accès aux ressources pour les personnes qui vivent différentes vulnérabilités sociales est par conséquent primordial.

L'accès aux ressources

Plusieurs personnes ont mentionné l'importance des ressources qui diffusent de l'information sur l'habitation et le logement. Celles-ci favorisent l'accès à l'habitation en partageant de l'information sur l'offre de services, mais aussi sur des conditions d'habitation, les droits des personnes et les programmes dont elles peuvent bénéficier.

Les personnes rencontrées disent manquer de connaissances sur les droits des locataires et cela peut leur faire vivre de l'impuissance face au propriétaire et les amener à accepter des conditions inopportunes ou des bris de droits. Selon elles, ce rapport de pouvoir peut être renversé par le fait d'avoir accès aux informations, mais aussi par l'accompagnement.

L'information sur les programmes, les services et les allocations sur les logements subventionnés est complexe et peu vulgarisée. La grande majorité des personnes rencontrées ne connaissent pas les programmes ni les mécanismes de sélection pour les habitations à prix modique. Les personnes immigrantes, quant à elle, ne savent pas qu'il existe d'autres options que le logement et l'habitation de type privé.

« Je voulais déménager, quand le propriétaire m'a donné un formulaire à remplir, je pensais que c'était pour mettre fin à mon bail puisque je lui avais dit que je voulais partir. J'ai signé, mais c'était un formulaire pour reconduire le bail et accepter l'augmentation. »

(Personne participante)

Les ressources ont exprimé qu'elles jouent un rôle de médiation entre les locataires et les propriétaires afin d'augmenter les possibilités d'accès et de maintien dans son logement. Elles œuvrent aussi à réduire les préjugés des propriétaires et à faciliter la compréhension des uns et des autres au regard de plusieurs aspects: les normes à respecter, la connaissance des réalités, des modes de vie et des valeurs propres à différents groupes, la connaissance commune entre les attentes des propriétaires et celles des futures locataires plus précisément auprès des personnes marginalisées. Selon

«On a pensé à créer un petit manuel du locataire pour ceux (pour les personnes immigrantes) qui arrivent dans un appartement et on explique aux gens comment se comporter dans un appartement. On a aussi fait un manuel du propriétaire. Lorsqu'ils sont bien utilisés, ça évite de futurs conflits.»

(Personne intervenante)

l'ensemble des personnes rencontrées (personnes participantes et intervenantes), il y a un besoin de démystifier les préjugés et de diminuer le fossé qui sépare les perceptions entre les propriétaires et les groupes marginalisés. Un travail de communication, de sensibilisation et d'éducation est effectué en ce sens par les ressources.

L'accompagnement

Tous les groupes rencontrés ont besoin d'accompagnement. Dans certains cas, surtout pour les personnes moins démunies et ayant un réseau social, le besoin d'accompagnement peut être comblé par le réseau de soutien naturel de la personne (entourage). Mais pour la majorité des personnes rencontrées, l'accompagnement se fait par des ressources du milieu. Elles accompagnent surtout les locataires et les propriétaires du secteur privé. Dans les logements sociaux et communautaires, des ressources de soutien sont déjà présentes même si elles sont en nombre restreint et ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins et des situations.

Cet accompagnement par des organismes du milieu peut soutenir la recherche de logement ou du référencement favorisant l'accès et le maintien à domicile (aide ménager, accompagnement pour adopter de bonnes habitudes de vie, gestion du stress) ou permettre de gérer des situations de crise (conflits de voisinage par exemple). À ce sujet, des personnes intervenantes nomment que leur accompagnement a permis de désamorcer des crises, de limiter les interventions policières et d'accroitre la sécurité du logement.

Les groupes de populations rencontrés vivent l'accompagnement de manière assez différente.

Les personnes aînées ont besoin d'entraide ou d'accès à l'aide à domicile (médical, soutien et conciergerie). Dans leur cas, ce n'est pas seulement un enjeu financier, mais aussi en enjeu « Depuis quelques années, ma maison se dégrade. J'aimerais faire faire les travaux, mais je ne sais pas à qui demander. J'ai peur de laisser des personnes que je ne connais pas entrer chez nous. »

(Personne participante)

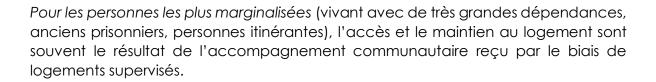
de confiance envers les personnes qui viendront aider. Elles mentionnent que leur habitation se dégrade parfois parce qu'elles n'ont personne pour les aider dans les menus travaux.

Plusieurs personnes aînées ont aussi mentionné que leurs résidences avaient perdu les services de conciergerie. Au lieu d'être disponible en permanence pour les imprévues, ceux-ci viennent une fois par semaine faire des réparations.

« Avant, il y avait des clochettes dans les appartements et un concierge sur place. C'était sécuritaire pour les personnes âgées. Ils les ont enlevées et le concierge vient maintenant quelques heures/semaine seulement. Plusieurs ont choisi de quitter et d'autres ne se sentent plus en sécurité. »

(Personne participante)

Pour les personnes autochtones, il y a nécessité de créer un rapprochement culturel avec les personnes non autochtones. Le Centre d'amitié autochtone est une ressource indispensable pour autochtones rencontrées. Celui-ci réfère vers des services appropriés et crée des liens entre les propriétaires et les personnes autochtones. Il aide également à remplir les différents formulaires et à faire contraintes administratives respecter les des programmes.



« C'est difficile pour une personne autochtone de respecter toutes les contraintes administratives des programmes. Nous, on les aide là-dedans.»

(Personne intervenante)

Une chance que j'aie l'intervenante. Je sais que je peux l'appeler quand je ne vais pas bien. Grâce à elle, j'ai évité plusieurs crises.»

(Personne participante)

Quand j'y vais, je lui dis comment prendre soin de son logement pour ne pas avoir trop de critiques de ses voisins comme de sortir ses poubelles et les mettre correctement dans le bac.»

(Personne intervenante)

Les personnes immigrantes, quant à elles, ont surtout besoin d'accompagnement pour trouver un logement, savoir distinguer un logement de qualité, bien isolé, ventilé et pour réduire la consommation d'électricité l'hiver. C'est important pour elles d'avoir suffisamment d'information et de connaître leurs droits afin de pouvoir faire des choix plus éclairés.

Les femmes fuyant la violence conjugale ont besoin de soutien et de bienveillance pour retrouver pied. C'est un groupe de population pour qui la continuité de l'accompagnement fera une grande différence. Par ailleurs, il est observé que la présence d'une intervenante au moment de louer un logement peut nuire car les propriétaires anticipent des problèmes.

Les résultats ont présenté les propos à la fois des personnes issues des groupes de populations cibles et les points de vue des ressources qui les accompagnent. Nous constatons très peu d'écart entre les points de vue des deux groupes. Les expériences racontées par les personnes sont aussi observées par les ressources, ce qui renforce la validité des résultats et la compréhension de ces multiples réalités de discrimination vécues par ces populations.

De ces résultats, nous avons relevé des constats propres à chacun des groupes de populations ciblées puis des constats qui sont plus spécifiques aux femmes. Nous les présentons dans des tableaux synthèses suivants.





PRINCIPAUX CONSTATS PAR GROUPES DE POPULATIONS CIBLÉES

Groupes de population	CONSTATS
Le groupe de la population autochtone	Il ressort de ce groupe que les personnes autochtones: Se déplacent pour se loger hors communauté, souvent dans les centres urbains: Pour accéder à l'emploi, étudier, se rapprocher des leurs, fuir une situation de violence. Par manque de logements dans les communautés. Pour éviter une trop forte densité humaine à l'intérieur des logements. Sont victimes de racisme et de préjugés tenaces à leur égard ce qui les contraint parfois à cacher leur identité et à accepter des conditions de logement inconvenantes sur le plan de la salubrité, de la sécurité, de la taille du logement. Se butent à des obstacles majeurs pour obtenir un logement, ce qui accentue les risques d'instabilité résidentielle et d'itinérance. Cherchent à se regrouper en communauté, mais elles se retrouvent souvent dans des parcs de logements disponibles de piètre qualité. Aspirent à des logements qui s'adaptent aux cycles de vie et aux environnements familiaux et intergénérationnels, puisque ces personnes vivent souvent plus d'une génération sous un même toit. Ont besoin de référencement, de soutien et d'accompagnement: Pour les formulaires administratifs reliés à des programmes. Pour être introduits auprès des propriétaires afin de limiter l'impact des préjugés à leurs égards.

Groupes de population	CONSTATS
Les groupes de populations marginalisées (santé	 Il ressort de ce groupe de population que les personnes marginalisées (santé mentale, itinérance, dépendance): Sont particulièrement vulnérables. Vivent plus souvent seules dans un logement qui ne rencontre pas le seuil d'indicateurs de qualité et d'abordabilité (besoins impérieux). Les femmes sont surreprésentées dans ce groupe selon l'OPHQ (2021).
mentale, itinérance,	Vivent ou ont vécu plus souvent de l'instabilité résidentielle.
dépendance)	 Sont souvent des locataires invisibilisé.e.s, pas officiellement dénombré.e.s dans les recensements. Sont plus nombreuses, dans ce groupe, à vivre en chambre. Ce type de logement et le peu de preuves à fournir par les personnes (cote de crédit, papier d'identité, références) leur laissent une marge de manœuvre plus grande que dans d'autres types de logements. Ces logements sont souvent insalubres et les personnes sont exposées à des évictions subites sans recours. Leur chèque d'aide sociale est parfois saisi directement par le propriétaire pour s'assurer que le loyer soit payé. Subissent beaucoup d'intimidation et de menace à l'intégrité des personnes par les propriétaires (observation des ressources). Ont un sentiment de sécurité et de dignité qui sont mises à mal et particulièrement pour les femmes qui sont exposées plus facilement aux violences sexuelles en raison des espaces communs qu'elles partagent et du peu de sécurité de ce type de logement. Ont besoin de relations bienveillantes comme facteur déterminant pour leur sécurité psychologique et sociale.
	Se retrouvent dans les maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale, car il y a une lacune au niveau des services pour les femmes en situation d'itinérance et qui ont des conditions de santé mentale difficiles.
	 Peuvent être sensibles à l'environnement du logement qui joue sur le sentiment de sécurité pour certaines d'entre elles. Sont confrontées à la crise du logement qui amène les personnes à rechercher des logements plus abordables dans des environnements pouvant nuire à leur rétablissement et bien-être.
	Peuvent être aux prises avec l'enjeu particulier de la salubrité . Certaines personnes ont besoin d'accompagnement dans l'organisation de leur quotidien, ce qui aide au maintien de la salubrité. Vivre dans un logement insalubre peut entrainer ou renforcer les problèmes de santé mentale et autres problèmes de santé physique tels l'asthme et autres maladies pulmonaires, les problèmes de peau.
	Sont nombreuses à avoir besoin d'accompagnement pour se maintenir dans leur logement et ne pas basculer dans l'instabilité résidentielle. Les logements supervisés dans les organismes communautaires sont nécessaires à l'offre de service.

Groupes de population	CONSTATS
Les groupes de population immigrante et/ou racisée	 Il ressort de ce groupe que les personnes immigrantes et/ou racisées : Subissent de nombreux préjugés en lien avec leur identité ethnique, leurs habitudes et leur mode de vie, leurs valeurs et leur culture, ce qui entraine des discriminations d'accès au logement, selon les ressources qui les accompagnent. Hésitent à dénoncer des situations de discrimination qu'elles ont vécues de crainte d'impact négatif sur leur parcours en vue de la résidence permanente.
	Se sentent parfois en insécurité, menacées ou victimes d'intimidation par le voisinage en lien avec les jugements sur leurs habitudes et normes de vie différentes. Cela affecte aussi le sentiment de sécurité pour leurs enfants.
	Ont de la difficulté à louer un logement du marché privé lorsque le français n'est pas suffisamment acquis.
	Ont besoin de grands logements, car elles réunissent plusieurs personnes dans un même ménage (familles avec plusieurs enfants et parentés habitent souvent le même toit). La taille du logement est souvent insuffisante et ne répond pas aux besoins des ménages.
	Ne maitrisent pas bien les habitudes et comportements à adopter pour adapter les logements au climat saisonnier (pour les personnes nouvellement arrivées au Québec). Au moment de choisir un loyer, elles ont du mal à juger de la qualité et à estimer les coûts rattachés aux adaptations qu'elles devront faire. Elles se retrouvent avec des factures de chauffage élevées.
	 Ont des besoins d'accompagnement et de ressources : Afin de connaître les règles et les normes en matière de logement, les enjeux rattachés au climat, les types de logements existants. Pour être introduit dans des réseaux de contacts. Pour anticiper les changements de saison et l'impact sur les logements. Pour connaître leurs droits et les défendre. Pour agir comme intermédiaire (sensibilisation du voisinage et des propriétaires aux différences culturelles).



Groupes de population	CONSTATS
Les personnes aînées à faible revenu	 Il ressort de ce groupe que les personnes aînées à faible revenu : Ont de moins en moins d'options dans le choix de résidences privées pour aînés (RPA) vu la fermeture de plusieurs d'entre elles qui étaient abordables (faibles coûts).
	 Demeurent à leur domicile malgré leur perte d'autonomie vue l'absence d'options abordables dans le réseau public (RPA, HLM) et les fermetures de RPA dans le réseau privé, augmentant les risques pour leur sécurité. Ont de la difficulté à payer les services d'aide à la personne dont elles ont besoin, et ce, même en RPA de type communautaire.
	 Recherchent des logements : Au rez-de-chaussée pour faciliter les entrées et sorties (accessibilité physique), mais ces logements sont rares et souvent plus coûteux. Sécuritaires du point de vue environnement physique et environnement social. À proximité :
	 Ont plus de difficulté à avoir accès aux ressources et services en milieu rural en vieillissant avec un faible revenu. Le choix de quitter son milieu d'appartenance y est rattaché, mais souvent au prix de compromis sur l'éloignement du milieu d'appartenance, du réseau social, du voisinage et du type de logement. Recherchent un logement à proximité avec un réseau de soutien pour maintenir leur qualité de vie et de choix de logement.
	Ont besoin d'accompagnement surtout pour l'aide à domicile et l'entraide dans le quotidien (prendre soin du logement, réparer lorsque nécessaire).

	_	

Groupes de populations ciblées	CONSTATS
Les femmes fuyant des contextes de violence conjugale	 Il ressort de ce groupe que les femmes fuyant des contextes de violence conjugale : Sont confrontées à des enjeux importants de sécurité pour elles et leurs enfants. La sécurité est un critère de premier plan au niveau des conditions de logement (sécurité du logement, du bâtiment et de son environnement).
(Données issues d'une autre étude et d'organismes d'aide)	Sont à risque d'instabilité résidentielle lorsqu'elles quittent le conjoint violent, car appauvries par une situation de dépendance financière envers lui; situation exacerbée par l'appauvrissement, la dépendance financière et le manque de logement subventionné et disponible pour les situations d'urgence postséparation. Ce qui augmente le risque de retour dans le milieu de violence.
	 Recherchent des logements près de services de proximité, surtout lorsqu'elles ont des enfants. Craignent de dévoiler leur situation de violence par peur de vivre des préjugés et de la discrimination. Souvent sans dossier de crédit ou de références en matière de finance, l'obtention d'un logement est parfois limitée lorsque les propriétaires les exigent.
	Sont d'autant plus discriminées dans l'accès au logement lorsqu'elles ont des enfants.
	 Ont besoin d'accompagnement pour : Obtenir toute l'information nécessaire pour leur permettre de reprendre le contrôle sur leur vie. Trouver et se maintenir dans un environnement bienveillant pour pouvoir évoluer à leur rythme. Elles ont souvent perdu tous leurs repères à cause de la violence vécue.
Les personnes en situation de handicap ⁶	Il ressort de ce groupe, que les personnes en situation de handicap: Ont besoin d'un logement et d'un environnement accessibles physiquement, ce qui est un enjeu important pour ce groupe surtout pour les personnes dont la situation de handicap est liée à des limitations fonctionnelles.
	Nécessitent un logement à proximité d'un réseau de soutien parce que vivre près de son entourage donne aussi accès à des services et ressources de proximité.

⁶ Ce groupe de population n'était pas prévu dans notre échantillon. Néanmoins, leur réalité a été évoquée à plusieurs reprises lors des groupes de discussion. Par conséquent, nous avons pris en compte, dans la synthèse des résultats, les constats les concernant.



PRINCIPAUX CONSTATS SPÉCIFIQUES AUX FEMMES

populations ciblées CONSTATS	
Il ressort ces constats spécifiques que les femmes : Craignent de perdre leur logement ou d'être dans l'impossibilité de se ailleurs. Ce qui augmente leur vulnérabilité : A la discrimination et au harcèlement pour les femmes immigracisées. Aux multiples violences et aux abus (avances et violences sex actes de voyeurisme, exhibitionnisme, attauchements, viols, et par effraction, chantage pour avoir des rapports sexuels) pour femmes locataires en situation de pauvreté, notamment en ra rapport de pouvoir entre elles et les propriétaires en contrepar baisse du prix du loyer, de réparations ou rénovations à faire considere de logement. Aux multiples violences et abus pour les femmes vivant en cha promiscuité avec des hommes, car il manque de maisons de chambres dédiées aux femmes. Craignent de se retrouver à la rue, avec leurs enfants lorsqu'elles sont elles ne tolèrent pas les situations d'abus et de violence dont elles son victimes. Les obstacles de sortie de ces situations d'emprise sont acce par le manque de ressources, le manque de connaissances sur leurs des empêchent de porter plainte. Vivent un plus grand sentiment d'inquiétude face au besoin de sécuri leur logement et le bâtiment dans lequel elles habitent, particulièrem les femmes fuyant la violence conjugale et la violence en situation de postséparation. Le besoin de logement subventionné pour celles-ci et comme une lacune de service ainsi que l'accès à une maison de 2e violence de l'accès à une maison de 2e violence de l'accès au logement subventionnés lorsqu'elles situation de crise. d'une grande lacune de l'offre. Sont victimes de discrimination par les propriétaires et ont un enjeu d'un logement abordable, accessible et sécuritaire répondant à leurs be lorsqu'elles vivent avec une mobilité réduite. Vivent plusieurs obstacles en matière d'accès au logement lorsqu'elles vivent avec une mobilité réduite.	antes et Jelles, ntrées iles ison du tie de ans le mbre en mères, si t entués droits qui té dans ent pour es st évoqué étape. sont en difficiles. Il s'agit

Groupes de populations ciblées	CONSTATS
	Accordent une plus grande importance que les hommes au fait d'habiter près de leur entourage et cela peu importe le groupe ciblé (toutes les femmes rencontrées).
	 Femmes autochtones : Ont tendance à quitter leur communauté (femmes autochtones) pour fuir des situations de violence, d'abus et de grande proximité dans l'espace de vie intime. Vont vers les villes centres pour avoir accès à un logement plus convenable et moins risqué (femmes autochtones). Se déplacent régulièrement entre les milieux urbains et leurs communautés. Sont victimes de sexisme et de discrimination au plan de l'accès aux logements abordables. Vivent dans des logements surpeuplés, même en milieu urbain, qui les exposent aux multiples violences, au risque d'instabilité résidentielle et d'itinérance. Ces situations peuvent conduire à des homicides.
	Toutes les femmes en situation de vulnérabilité rencontrées ont besoin d'accompagnement et de soutien : o Pour défendre leurs droits. o Pour dénoncer des situations d'abus et de violence. o Pour avoir accès à un logement qui est sécuritaire et abordable, compte tenu de leur situation propre.



CONCLUSION

Avoir un toit sur la tête n'est pas suffisant, le logement est plus qu'un toit

Force est de constater que toutes les personnes rencontrées vivent dans un logement qui ne répond pas de façon optimale à leur réalité et leurs besoins. Elles sont contraintes de faire des compromis divers pour minimalement s'assurer d'avoir un toit sur la tête au risque d'aggraver leur état de santé, leur qualité de vie et d'un appauvrissement. Les personnes avec un faible revenu, dont les femmes, les personnes immigrantes, les personnes autochtones, et les personnes aînées sont particulièrement touchées, et ceci, surtout lorsqu'elles vivent seules. Sachant l'importance du logement comme déterminant social de la santé, cette réalité est des plus préoccupantes. Voici quelques facteurs de l'habitation qui influencent la santé physique ou mentale des personnes: coût, qualité du logement, qualité de l'air, sécurité, exposition aux risques, propriétaire ou locataire (MSSS, 2012). D'ailleurs, la Politique gouvernementale de prévention en santé plaçait, dès 2016, des cibles en lien avec le logement, dont celle d'accroitre d'ici 2025 l'offre de logements abordables, sociaux et communautaires de 49 %.

Le mot logement apparait 59 fois dans cette Politique en lien avec la qualité de l'air, la salubrité, le coût, les besoins de réparations, l'abordabilité, l'accessibilité physique, la sécurité alimentaire, le stress, les risques à la santé et la sécurité, l'immigration, le vieillissement de la population, etc. Autant de thèmes abordés et discutés lors des entretiens. Pour les personnes rencontrées, de grands besoins demeurent non comblés.

Les personnes ont exprimé faire de nombreux compromis au regard de leur logement. On comprend que cela affecte inévitablement leur qualité de vie : le manque d'espace, le manque de mobilité, l'environnement extérieur moins sécuritaire, l'environnement intérieur moins salubre, les tensions avec le voisinage, le manque d'accès aux services ou commerces, le manque de transport collectif. Tout cela est sans compter le stress de ne pas être certain de trouver un toit pour se loger et le stress chronique relié au paiement du loyer qui est souvent trop cher pour la capacité financière des ménages. Les options quant à la possibilité de faire des choix de logement en fonction de leurs réalités, de leurs besoins et de leurs aspirations sont très réduites, voire presque inexistantes. Le manque de logements, exacerbé par la crise du logement et le manque de logements abordables et subventionnés, amplifie leur condition de vulnérabilité sociale.

Ajoutons le stress lié à la discrimination exercée par plusieurs propriétaires privés. La question des préjugés est ressortie fortement dans les groupes de discussion. Selon le groupe de populations cibles, les personnes sont victimes de préjugés différents qu'ils soient liés aux apparences, au statut, aux valeurs, aux habitudes de vie. Les préjugés sont considérés comme un facteur important qui brime les droits sociaux des personnes. Être autochtone, une personne immigrante ou réfugiée, une personne pauvre, une mère monoparentale, une femme victime de violence, autant de caractéristiques qui amènent des propriétaires à refuser un logement ou, pire encore, à abuser de personnes particulièrement vulnérables.

Et dans notre région, le constat semble clair que le soutien public à l'habitation est insuffisant. Même si toutes les personnes rencontrées vivent au moins une vulnérabilité, seulement le tiers bénéficie de l'un ou l'autre programme gouvernemental ou de logement communautaire. Bon nombre disent ne pas connaître les services ou programmes. Pour d'autres, placer son nom sur une liste d'attente permet rarement d'obtenir un logement subventionné. D'où l'importance que la Politique gouvernementale de prévention en santé ait l'impact visé d'augmenter le nombre de logements abordables. Mais il faudra aussi s'assurer que l'information se rende aux personnes qui ont besoin de soutien en matière de logement.

On constate aussi que d'avoir un toit sur la tête n'est pas toujours suffisant. Plusieurs personnes ont souligné l'importance d'être soutenues par des personnes-ressources pour différents aspects de leur vie en rapport avec le logement: aide à la recherche d'un logement, aide à la résolution de conflits, aide pour maintenir un niveau d'entretien, de salubrité et de sécurité, aide au cheminement vers l'intégration sociale et se maintenir en logement, accompagnement pour sortir de situations de violence conjugale ou postconjugale, aide pour défendre ses droits, lutter contre les préjugés et les discriminations vécues.

Devant le peu de logements disponibles, les personnes sont souvent contraintes à changer de municipalités pour se loger. Ceci a comme conséquence d'éloigner la personne de son réseau de soutien et accroitre sa vulnérabilité face aux enjeux qu'elle vit.

Être bien logé, c'est bien plus qu'avoir un toit sur la tête. C'est vivre dans un environnement qui permet à chacun et chacune de se sentir en sécurité, d'avoir une vie sociale satisfaisante, de pouvoir fréquenter les services ou des commerces pour répondre à ses besoins, se déplacer librement et en sécurité, sans obstacle physique et surtout sans subir les préjugés des voisins ou des propriétaires, c'est pouvoir compter sur des personnes-ressources en cas de besoin, etc.



RÉFÉRENCES

Benetti, Chiara. 2021. Étude sur les besoins en logements sociaux des personnes souffrant d'un problème de santé mentale de la MRC Marguerite-D'Youville et de Boucherville. Varennes, L'arc-en-ciel des Seigneuries, groupe d'entraide en santé mentale, 32 p.

Bernier, Dominique, Doris Forget et Mirja Trilsch, avec la collaboration de Femmes autochtones du Québec (FAQ). 2020. Les disparitions de filles et de femmes autochtones à Tiohtiá:ke/Montréal: pour une collaboration réelle entre le SPVM et les milieux autochtones. Montréal, Université du Québec à Montréal.

Champagne Sarah R., « À une chambre de la rue, en pleine crise du logement », Le Devoir, vendredi 2 juillet 2021. [En ligne]. Récupéré à https://www.ledevoir.com/societe/615264/crise-du-logement-a-une-chambre-de-la-rue

Claveau, Jeannine. 2020. L'Enquête canadienne sur le logement, 2018 : les besoins impérieux en matière de logement des ménages locataires vivant dans un logement social et abordable. Ottawa, Statistique Canada, 20 p.

Desroches, Marie-Ève. 2021. Le droit au logement des Montréalaises : on y travaille, et vous ? Montréal, Table des groupes de femmes de Montréal, 65 p.

Desroches, Marie-Ève. 2019. «Conceptualisation du harcèlement sexuel dans le logement», Nouvelles pratiques sociales, vol. 30, no 2, p. 219-233.

Drapeau, Laurie-Maude, Mélanie Beaudoin, Léa Vandycke et Manon Brunstein de la Direction de la santé environnementale et de la toxicologie. Mesures de lutte contre les îlots de chaleur urbains: mise à jour 2021. Institut national de santé publique du Québec INSPQ). Gouvernement du Québec, 179 p.

El-Hage, Habib et Edward Jin Lee. 2016. «LGBTQ racisés: frontières identitaires et barrières structurelles», *Alterstice*, vol. 6, no 2, p. 13-27.

Flynn, Catherine, Simon Turcotte, Christophe Levesque, Pénélope Couturier, Julie Godin, Mélissa Cribb, Elie Fortin-Otis, Gabrielle Petrucci, Isabelle Marchand et Marie-Marthe Cousineau. 2021. « Point de vue de femmes et d'acteurs du milieu communautaire sur l'accès au logement à la sortie d'un contexte de violence. Quand le spatial fix renforce la spirale de l'itinérance dans certaines régions administratives du Québec », Lien social et Politiques, no 87, p. 125-149.

Fordin, Martine, Danielle Forest et Annabelle Seery. 2020. Point de vue des femmes sur leur vécu de violence conjugale postséparation. Adéquation entre leurs besoins et les services présents dans la région des Laurentides, pour le Réseau des femmes des Laurentides par le Centre de recherche sociale appliquée, 60 p.

Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). 2019. Dossier noir. Femmes, logement et pauvreté. Montréal, 2019, 11 p.



Garon, Suzanne, Christyne Lavoie, Marie Boivin et Anne Veil. 2018. « Favoriser le développement de l'habitation communautaire pour les aînés en milieu rural québécois : le rôle des intervenants sociaux et en action collective », Nouvelles pratiques sociales, vol. 30, no 1.

Goyer, Renaud. 2020. «Le logement et les inégalités sociales : xénophobie et violence symbolique dans l'expérience du logement de locataires montréalais », Nouvelles pratiques sociales, vol. 31, no 2, p. 145-162.

Lee, Sharon et Barry Edmonston. 2013. « Canada's Immigrant Families: Growth, Diversity and Challenges ». Un réseau stratégique de connaissances. Changements de population et parcours de vie, Document de travail, vol. 1, no 1.

Lévesque, Carole. 2016. «La présence autochtone dans les villes du Québec: tendances, enjeux et actions», Cahiers ODENA. Au croisement des savoirs. Cahier ODENA no 2016-01, Montréal, Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, 24 p.

Montpetit, Christiane. 2007. Le point sur... l'effet de quartier. Mieux comprendre le lien entre le quartier et la santé. Montréal, Centre Léa Roback : Centre de recherches sur les inégalités sociales de santé de Montréal, 8 p.

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). 2012. La santé et ses déterminants, mieux comprendre pour mieux agir. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec, 26 p.

Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ). 2021. Les femmes avec incapacité: un portrait statistique de leurs conditions de vie et de leur participation sociale. Drummondville, Secrétariat général, communications et affaires juridiques, L'Office, 62 p.

Perreault, Julie, Anne-Marie Turcotte, Carole Lévesque et Edith Cloutier. 2010. «La condition itinérante parmi la population autochtone au Québec : pistes de réflexion et d'analyse », Cahier ODENA. Au croisement des savoirs. Cahier ODENA no. 2010-03, Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

Ponic, Pamela, Colleen Varcoe et Lorraine Davies. 2011. «Leaving is not moving: housing patterns of women who have left an abusive partner», Violence against women, vol. 17, no 12, p. 1576-1600.

Radio-Canada ICI Mauricie-Centre-du-Québec. Des chambreurs évacués d'un immeuble insalubre à Trois-Rivières, mardi 1^e novembre 2022, [En ligne]. Récupéré à https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1929384/logement-crise-itinerance-pompiers-ville-ciusss

Raphael, Dennis, Toba Bryant, Juha Mikkonen et Alexander Raphael. 2020. Social Determinants of Health: The Canadian Facts. 2nd Edition. Oshawa, Ontario Tech University Faculty of Health Sciences and Toronto, York University School of Health Policy and Management, 93 p.

Raynault, Marie-France, Simon Tessier et François Thérien. 2015. Pour des logements salubres et abordables. Rapport du directeur de santé publique de Montréal 2015. Montréal, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Direction régionale de santé publique, 92 p.

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. 2016. Une nouvelle approche d'intervention en habitation: pour une inclusion des Autochtones en milieu urbain. Mémoire déposé à la Société d'habitation du Québec dans le cadre de la consultation publique sur une nouvelle approche d'intervention en habitation, Wendake, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec.

Reiser, Chloé. 2018. « Adopter une approche intersectionnelle pour comprendre les géographies subjectives de l'accès au logement. Expériences résidentielles des familles de nouveaux arrivants francophones dans l'agglomération transfrontalière d'Ottawa-Gatineau », Cahiers de géographie du Québec, vol. 62, no 77, p. 377-391.

Seery, Annabelle, Louise Lemire et Laurence Charleston. 2022. Le logement : un levier pour améliorer la santé et le bien-être des femmes en Estrie. Document déposé à ConcertAction Femmes Estrie par le Centre de recherche sociale appliquée.

Statistique Canada. 2021. «La vulnérabilité en matière de logement chez les Canadiens ayant une incapacité liée à la santé mentale », [En ligne]. Récupéré à https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2021007-fra.htm